

ANNEXE B

Annexe statistique de l'Examen national volontaire du Canada de 2023



Ce document a été préparé par l'Unité des objectifs de développement durable du gouvernement du Canada, en collaboration avec des ministères de l'ensemble du gouvernement fédéral, ainsi que des partenaires et des intervenants représentant l'ensemble de la société canadienne.

Unité des objectifs de développement durable

Emploi et Développement social Canada

Gouvernement du Canada

140 Promenade du Portage IV

Gatineau (Québec)

K1A 0J9

Programme2030-2030Agenda@canada.gc.ca

Examen National Volontaire 2023 du Canada: Annexe B – Annexe Statistique de l'Examen National Volontaire 2023 du Canada

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :
droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

No de cat. Em4-35/2023F-PDF

ISBN 978-0-660-49435-7



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU STATISTICIEN EN CHEF DU CANADA	2
INTRODUCTION	3
APERÇU DES RAPPORTS DU CANADA SUR LES ODD	4
APERÇU DES PROGRÈS DU CANADA À L'ÉGARD DU PROGRAMME 2030	6
ODD 1 : Pas de pauvreté	9
ODD 2 : Faim « zéro »	11
ODD 3 : Bonne santé et bien-être	12
ODD 4 : Éducation de qualité	14
ODD 5 : Égalité entre les sexes	15
ODD 6 : Eau propre et assainissement	16
ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable	18
ODD 8 : Travail décent et croissance économique	20
ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure	22
ODD 10 : Inégalités réduites	23
ODD 11 : Villes et communautés durables	25
ODD 12 : Consommation et production responsables	27
ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	29
ODD 14 : Vie aquatique	31
ODD 15 : Vie terrestre	32
ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces	34
ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	35

Message du statisticien en chef du Canada



La mission de Statistique Canada, l'organisme national de statistique du Canada, est de fournir des renseignements statistiques de grande qualité qui aident les Canadiens et les Canadiennes à mieux comprendre leur pays – sa population, ses ressources, son économie, sa société et sa culture.

En tant que point central de la production de rapports sur les progrès réalisés par le Canada dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), nous comprenons l'importance de « ne laisser personne de côté » et appuyons l'accent mis par le Programme sur les personnes les plus vulnérables de notre société. Afin de mieux mesurer les expériences et les résultats des personnes les plus vulnérables au pays en fonction des cadres d'indicateurs mondiaux et nationaux, nous cherchons constamment à tirer parti de nouvelles méthodes et sources de données. Dans l'esprit de collaboration favorisé par les objectifs de développement durable (ODD), nous demeurons déterminés à établir et à renforcer nos partenariats avec les ministères, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations internationales au moyen d'engagements internationaux et nationaux pour appuyer la mesure des ODD et faire avancer le Programme 2030.

La présente annexe statistique de l'Examen national volontaire (ENV) du Canada de 2023 offre au pays l'occasion de se pencher sur les progrès réalisés depuis la mise en œuvre du Programme 2030 et, plus récemment, depuis le dernier ENV de 2018. Comme les statistiques sont plus que de simples données, le rapport s'appuie sur des renseignements statistiques et contextuels et sur des données solides pour présenter un portrait du Canada au moyen d'un vaste ensemble d'indicateurs qui mettent en évidence les progrès réalisés vers l'atteinte des ODD. Il nous permet également de mettre en lumière les domaines du développement durable et de la société où des progrès ont été réalisés, et d'autres où les progrès ont ralenti ou régressé. Cette information fournit des précisions sur les secteurs de la société où il est nécessaire de redoubler d'efforts pour assurer des progrès durables et équitables qui ne laissent personne de côté.

J'ai le plaisir de présenter l'annexe statistique du second Examen national volontaire du Canada.

— **Anil Arora**

Statisticien en chef du Canada

Introduction

La présente annexe statistique accompagne l'Examen national volontaire (ENV) du Canada de 2023 sur les ODD, qui est le deuxième ENV mené depuis celui qui avait été publié en 2018. Nous avons réalisé des progrès importants dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et nous avons concrétisé de nombreuses réalisations au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis le dernier examen. Le mandat de Statistique Canada pour la mise en œuvre nationale du Programme 2030 consiste à déterminer ou à élaborer des indicateurs propres au Canada, à déterminer leurs progrès en vue de la réalisation des ODD, et à faire rapport à cet égard.

Parmi ces réalisations, notons l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre d'indicateurs canadien (CIC) en 2021, pour compléter les indicateurs mondiaux. Le CIC a été produit en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux afin de refléter les priorités nationales. Les cadres d'indicateurs nationaux et mondiaux font l'objet d'un suivi et de rapports réguliers préparés par l'entremise de carrefours de données interactifs développés à l'aide de Open SDG, une plateforme de développement ouvert. Ces carrefours de données sont accessibles à tous et permettent aux utilisateurs d'accéder aux données les plus récentes et les plus complètes sur les ODD pour le Canada.

La présente annexe s'appuie sur les cadres d'indicateurs mondiaux et nationaux pour mettre en évidence les progrès généraux du Canada à l'égard des ODD, en mettant l'accent sur les progrès réalisés depuis le plus récent ENV publié en 2018. Elle se veut un document d'accompagnement à la partie principale de l'ENV qui vise à permettre une exploration statistique plus poussée, et qui vient compléter ce qui est présenté dans le rapport principal par des renseignements contextuels supplémentaires, et à présenter les progrès. La présente annexe statistique fait la désagrégation des données des indicateurs afin d'effectuer une analyse et de présenter

un portrait plus détaillé des tendances récentes et de leur incidence potentielle sur les progrès.

Les indicateurs qui présentent les tendances et les progrès récents, en particulier entre 2018 et 2023, ont été priorisés pour l'annexe. De plus, les indicateurs ont été choisis en fonction de leur possibilité de présenter une analyse détaillée complète des progrès réalisés pour divers groupes infranationaux, comme les populations vulnérables et racisées, ou de mettre en évidence les régions géographiques du Canada. Les cadres d'indicateurs mondiaux et nationaux sont utilisés pour présenter les progrès du Canada dans ce rapport. Bien que les indicateurs qui font partie du cadre mondial des ODD aient été utilisés en priorité pour la présente annexe statistique, les indicateurs du CIC ont été sélectionnés s'ils présentaient des données plus récentes ou pertinentes sur les thèmes discutés¹.

Profil statistique du Canada

Le Canada est un pays géographiquement vaste et diversifié, qui est formé de 10 provinces et de trois territoires, et dont la population totale dépassait les 39,5 millions d'habitants le 1er janvier 2023². Bien que le pays couvre un vaste territoire, les habitants sont principalement situés dans de grands centres urbains le long de la frontière sud avec les États-Unis. La population du pays a augmenté de plus de 7,5 % de 2018 à 2023, principalement en raison de l'immigration internationale. Selon le Recensement de la population, les immigrants représentaient 23 % de la population canadienne totale en 2021³.

Le Canada bénéficie d'une population bien scolarisée. En effet, 63 % des personnes en âge de travailler avaient fait des études postsecondaires en 2022, une tendance qui ne cesse de croître⁴. Dans l'ensemble, une plus grande proportion de femmes (69 %) que d'hommes (56 %) avaient fait des études postsecondaires, avec une tendance encore plus prononcée chez les jeunes.

- 1 Plusieurs indicateurs présentés dans le CIC, notamment ceux liés aux changements climatiques, à la qualité et à la disponibilité de l'eau et à la protection de la nature, proviennent du programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE) et d'Environnement et Changement climatique Canada. Ces indicateurs sont produits avec l'appui d'autres ministères fédéraux, ainsi que de ministères provinciaux et territoriaux.
- 2 Statistique Canada, Estimations démographiques trimestrielles.
- 3 Statistique Canada, Recensement de la population.
- 4 Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Alors que les effets de la pandémie de COVID-19 se sont fait sentir partout au Canada, le taux d'emploi des personnes de 15 ans et plus a chuté à un creux de 52 % en avril 2020⁵. Toutefois, à mesure que l'économie se redressait et que certaines mesures de santé publique étaient levées, le taux d'emploi est revenu à son niveau d'avant la pandémie, à savoir 62 %, en 2022. Le taux d'emploi chez les hommes était plus élevé, à 66 %, comparativement à 58 % chez les femmes en 2022.

Dans l'ensemble, les Canadiens et les Canadiennes bénéficient de soins de santé et de programmes sociaux universels administrés par les divers ordres de gouvernement. La proportion des dépenses publiques totales pour les services essentiels comme l'éducation, la santé et la protection sociale s'élevait à 65,1 % en 2021⁶. Néanmoins, certains Canadiens et Canadiennes demeurent dans des situations plus vulnérables : en 2021, 7,4 % des Canadiens et des Canadiennes vivaient sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada⁷; 12,9 % n'avaient pas les moyens d'acheter la nourriture dont ils avaient besoin⁸; et 10,1 % des ménages avaient des besoins impérieux en matière de logement en 2021⁹.

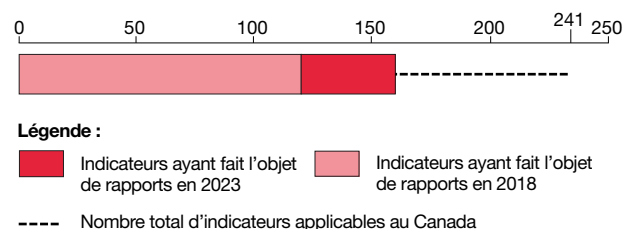
Aperçu des rapports du Canada sur les ODD

Statistique Canada travaille continuellement à améliorer la mesure des ODD et à produire des rapports à cet égard au Canada. Ces efforts visent à combler les lacunes actuelles en matière de données dans la production de rapports et à améliorer la disponibilité de nouvelles données afin de permettre une désagrégation plus poussée pour fournir un portrait mieux détaillé des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs.

Une méthode que Statistique Canada a mise au point pour améliorer les rapports sur les ODD est un outil permettant d'évaluer la pertinence des données non officielles pour combler les lacunes statistiques actuelles. Cet outil et la méthodologie qui l'accompagne ont été conçus pour normaliser et fournir une méthode robuste permettant à l'organisme d'évaluer et d'exploiter les données de la société civile et d'autres organisations non gouvernementales afin de combler les lacunes statistiques actuelles dans les rapports canadiens sur les ODD. Cette approche a déjà été mise en œuvre avec succès et a donné lieu à la production de rapports supplémentaires sur deux indicateurs. À l'aide de cet outil, l'objectif est de pouvoir évaluer d'autres ensembles de données en vue d'accroître les possibilités de production de rapports sur les ODD.

Les figures 1 et 2 ci-dessous montrent les améliorations apportées par le Canada aux rapports sur les indicateurs mondiaux depuis 2018, en soulignant les réussites et les lacunes en matière de données qui subsistent. La partie de couleur pâle sur la barre indique le nombre d'indicateurs ayant fait l'objet de rapports en 2018, tandis que la partie plus foncée montre les indicateurs supplémentaires ayant fait l'objet de rapports depuis.

Figure 1
État global des rapports du Canada à l'égard du cadre mondial d'indicateurs des objectifs de développement durable



5 Statistique Canada, Enquête sur la population active.

6 Statistique Canada, Statistiques de finances publiques.

7 Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu.

8 *ibid.*

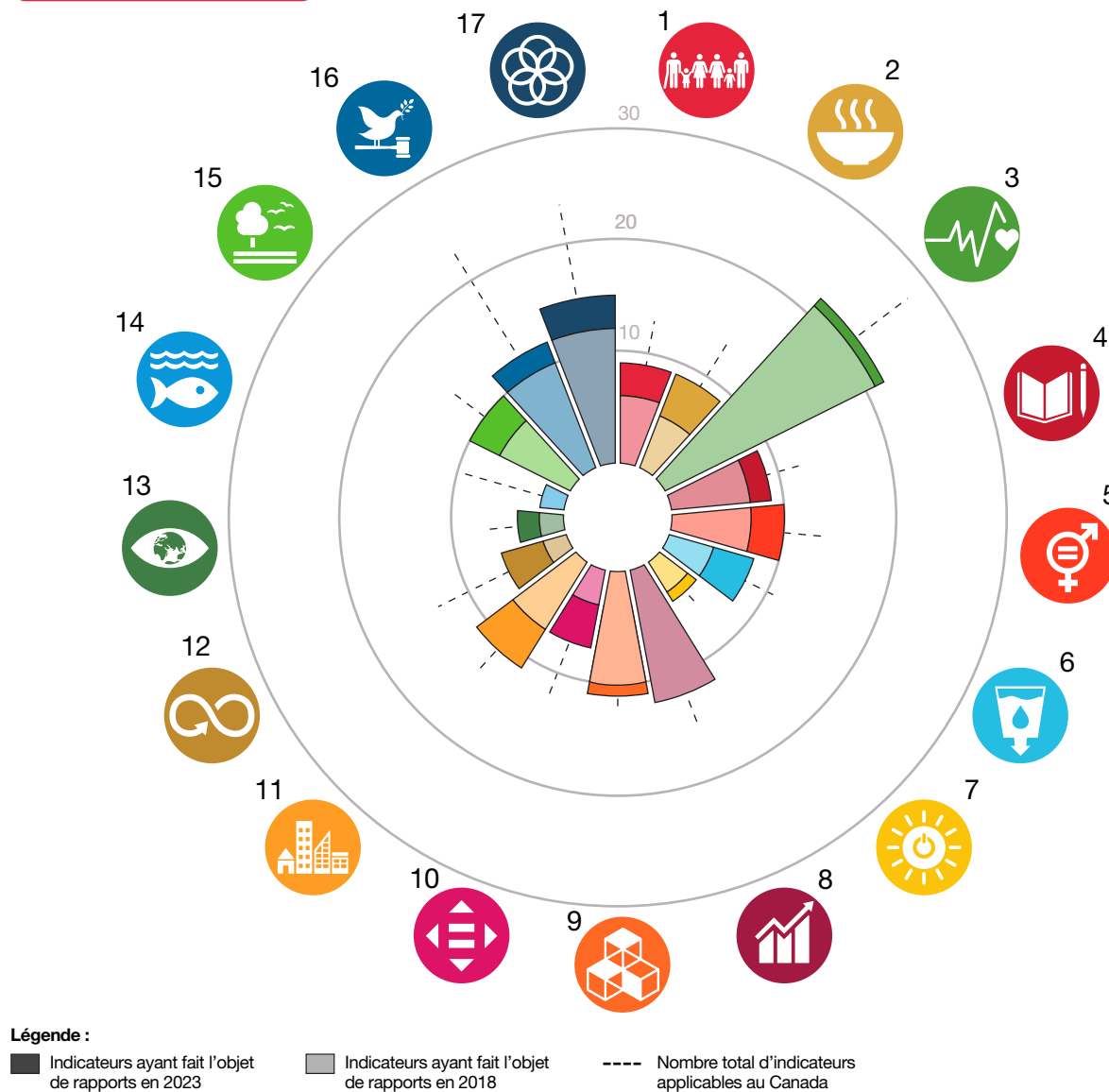
9 Statistique Canada, Recensement de la population; on dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son logement n'est pas conforme à au moins un des seuils d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt était insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (atteignant les trois seuils d'occupation) situés dans sa localité.

Dans l'ensemble, le Canada fait rapport sur 161 des indicateurs mondiaux des ODD, ce qui représente 66,8 % de tous les indicateurs mondiaux applicables au Canada. Pour les divers objectifs, la situation relative à la production de rapports varie grandement, comme

le montre la figure 2 ci-dessous, qui met en évidence les secteurs où des améliorations ont été apportées en matière de production de rapports, et les ODD qui devraient faire l'objet d'efforts supplémentaires pour améliorer la production de rapports.

Figure 2
État global des rapports du Canada à l'égard du cadre mondial d'indicateurs des objectifs de développement durable

161 indicateurs ont été mesurés et ont fait l'objet de rapports en 2023
↑ de **41** indicateurs depuis 2018



Aperçu des progrès du Canada à l'égard du Programme 2030

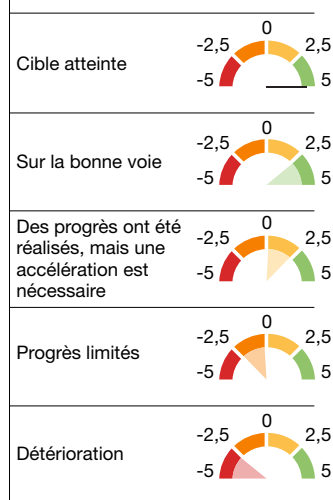
Il est essentiel de mesurer et de surveiller les progrès réalisés à l'aide de renseignements fiables pour comprendre comment le Canada progresse vers l'atteinte des ODD. Le suivi des progrès réalisés par le Canada à l'égard des cibles et des ambitions relatives aux indicateurs des ODD illustre les progrès réalisés par le pays, mais il sert également à mettre en évidence les progrès plus lents.

Une mesure robuste permet de quantifier les progrès d'un indicateur vers l'atteinte de la cible de façon scientifique et peut être utilisée comme outil pour mieux comprendre le succès des politiques et des mesures prises pour atteindre ces cibles. Il peut également servir de signal clair aux décideurs pour qu'ils adaptent ou élaborent des politiques efficaces fondées sur des données probantes afin de s'assurer que le Canada atteint ses cibles, surtout dans les domaines où les progrès sont plus faibles.

Pour présenter les progrès réalisés vers l'atteinte des ODD, Statistique Canada a mis au point une méthode solide et simple pour mesurer les progrès qui peut être rapportée à l'aide de visualisations qui permettent aux utilisateurs de données de voir facilement les progrès ou les faiblesses (tableau 1)¹⁰. Même en l'absence de cibles quantitatives précises, une estimation peut permettre de déterminer si les progrès réalisés au Canada suivent la direction souhaitée ou non, ce qui peut être mesuré et faire l'objet de rapports. Essentiellement, cette mesure des progrès fournit une illustration simplifiée des progrès réalisés par le Canada pour atteindre les ODD, en supposant que les tendances actuelles sont maintenues. Ces visualisations des progrès sont comprises dans la présente annexe statistique pour les indicateurs présentés lorsqu'il est possible de calculer une mesure des progrès.

Les figures 3 et 4 ci-dessous illustrent les progrès réalisés par le Canada à l'égard des deux cadres d'indicateurs qui sous-tendent les objectifs et les ambitions du Programme 2030 au Canada. En observant les chiffres ci-dessous, la progression est présentée sous forme de ligne, alors que le cercle central représente le statu quo. Plus on s'éloigne de l'axe central, plus il y a progression. Une cible qui est actuellement atteinte est représentée par une étoile au bout de la ligne. Par contre, à mesure que la barre se dirige vers le milieu, plus l'indicateur régresse par rapport à sa cible. Les indicateurs pour lesquels la progression ne peut pas encore être calculée sont indiqués par une encoche sur l'axe.

Tableau 1
Catégorie de progrès



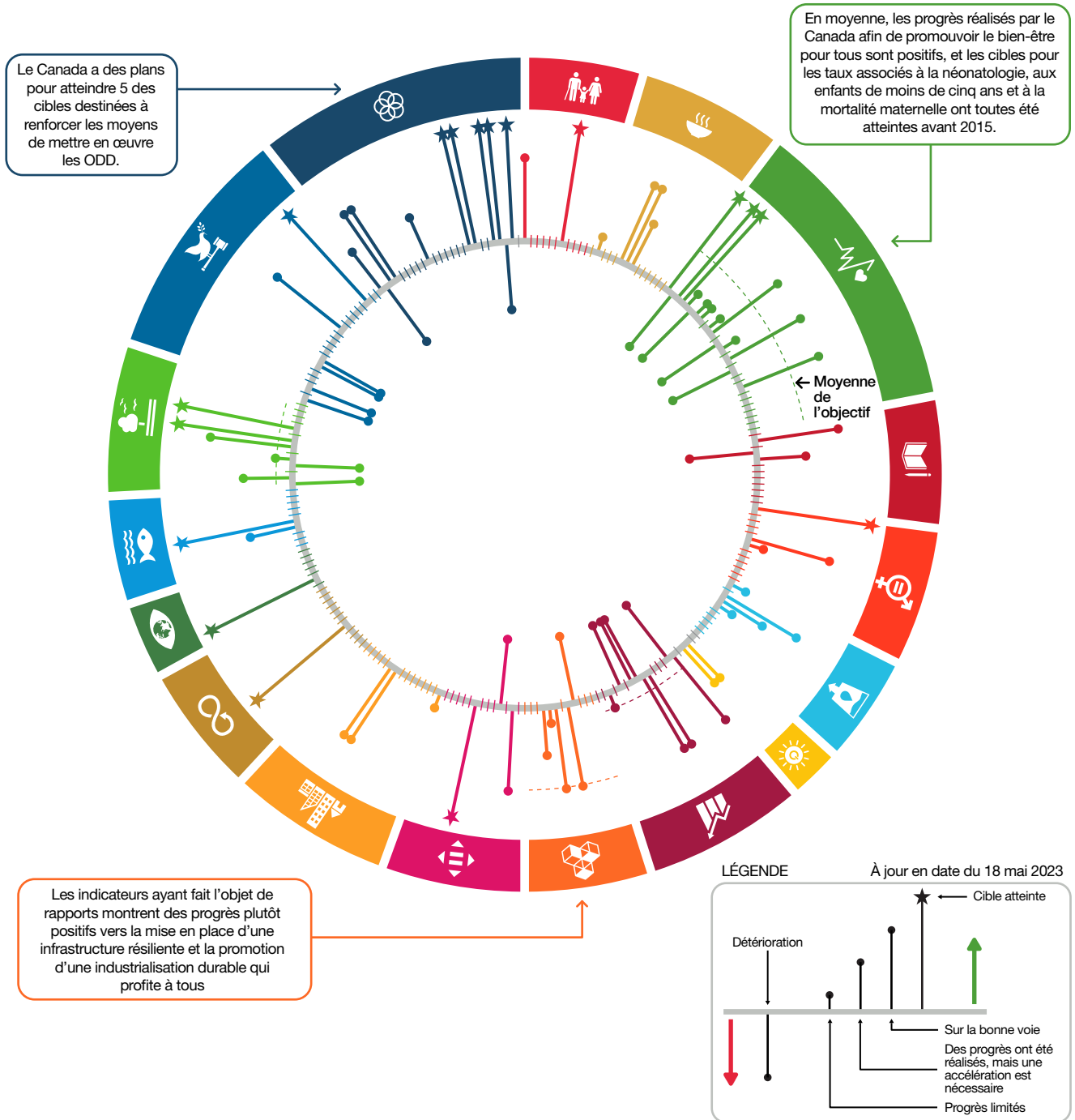
Source : Statistique Canada

10 Mesure de progrès pour les objectifs de développement durable au Canada – (<https://sdgcif-data-canada-oddciic-donnee.github.io/fr/methodology/>).

La figure 3 illustre les progrès du Canada à l'égard des indicateurs mondiaux, qui montrent que le pays a atteint les cibles pour 17 des 161 indicateurs mondiaux sur lesquels le Canada fait rapport. Cependant, les progrès demeurent peu probants pour certains, notamment l'ODD 16, Paix, justice et institutions

efficaces. La figure 3 montre que, pour plusieurs ODD, la majorité des indicateurs rapportés dans le cadre d'un objectif montrent des progrès positifs, comme l'indiquent les lignes pointant dans une direction qui s'éloigne du centre.

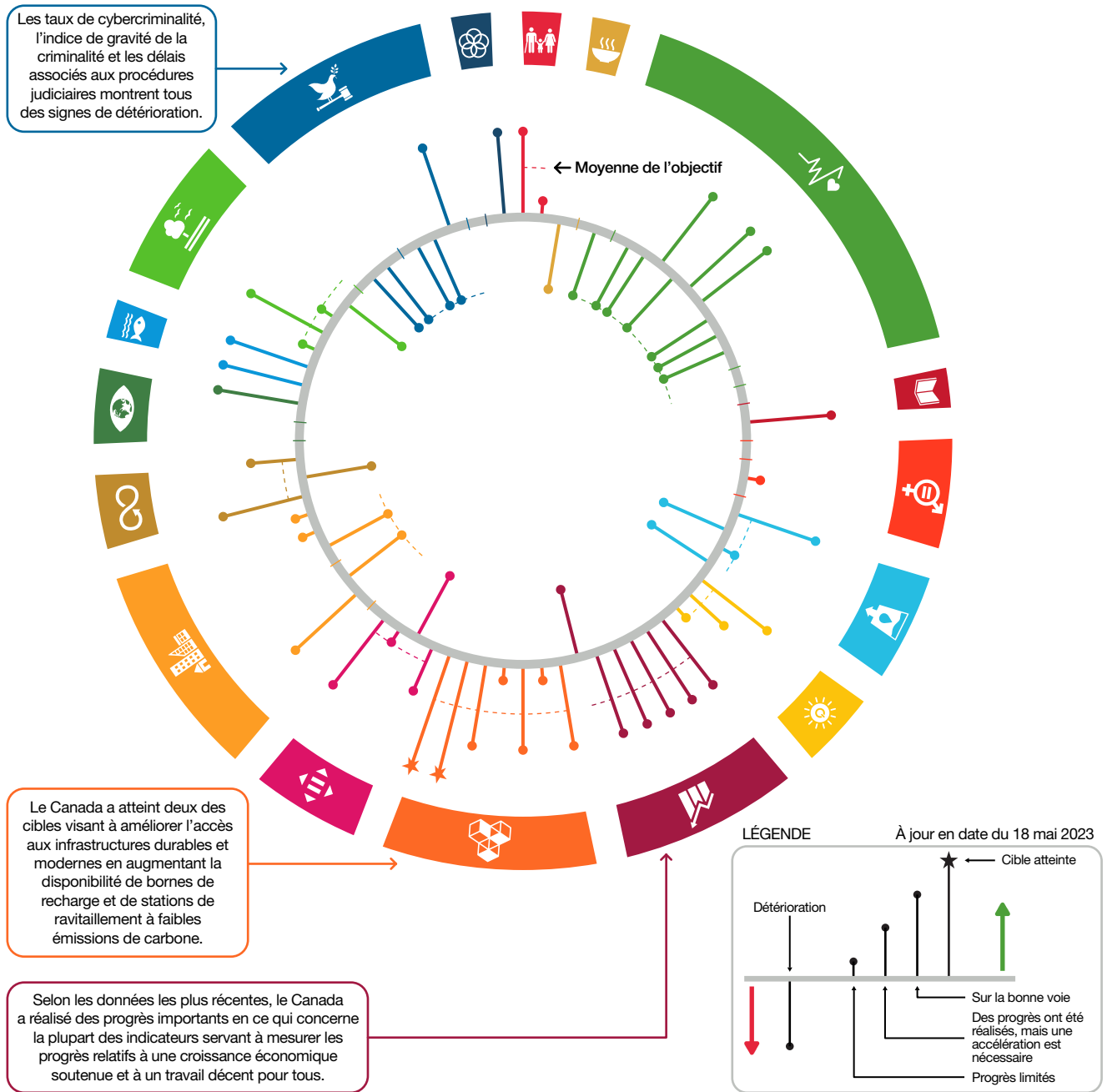
Figure 3
 Progrès du Canada à l'égard du cadre mondial d'indicateurs des objectifs de développement durable



La figure 4 illustre les progrès réalisés par le Canada en ce qui concerne le Cadre d'indicateurs canadien, qui montre que le pays a atteint les cibles pour deux indicateurs (9.6.1 et 9.7.1). De plus, elle montre qu'il y a plusieurs indicateurs sous un bon nombre d'objectifs où des progrès positifs sont réalisés (c.-à-d. les objectifs 1,

8, 9, 14 et 15), comme l'indiquent les lignes pointant vers le bord extérieur du cercle. Cependant, cette figure illustre également un manque de progrès à l'égard de plusieurs indicateurs, notamment pour les objectifs 3, 6, 11 et 16, comme le démontrent les lignes pointant vers le centre du cercle.

Figure 4
Progrès du Canada à l'égard du Cadre d'indicateurs canadien des objectifs de développement durable



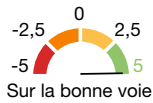


ODD 1 : Pas de pauvreté

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur mondial 1.2.1 – Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté
- Indicateur national 1.2.1 – Prévalence de la résilience sur le plan des actifs

Indicateur mondial 1.2.1

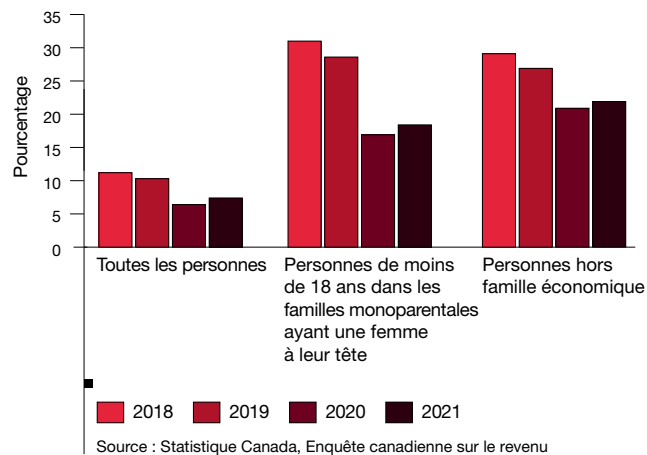


L'objectif 1 des ODD vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Au Canada, la proportion de la population vivant dans la pauvreté est passée de 11,2 % en 2018 à 7,4 % en 2021 (figure 5), principalement en raison des transferts gouvernementaux provenant des programmes d'aide liés à la COVID-19. Par conséquent, ces mesures ont permis au Canada d'atteindre temporairement son objectif de réduction de la pauvreté de moitié en 2020 par rapport au niveau de 2015 qui était de 14,5 %, et, bien que le taux de pauvreté ait légèrement augmenté entre 2020 et 2021, il demeure nettement inférieur à celui de 2015, avec un score de progression de 5, ce qui indique que le Canada est en voie d'atteindre la cible.

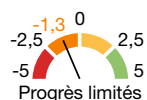
Même si des améliorations ont été observées dans l'ensemble de la population depuis quelques années, de nombreux groupes demeurent plus à risque de vivre dans la pauvreté. Par exemple, les personnes non âgées vivant seules étaient les plus vulnérables, avec plus d'une personne sur quatre vivant dans la pauvreté en 2021. De plus, les Autochtones de 16 ans et plus étaient presque 2 fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté en 2021 (13,9 %) que les non-Autochtones (7,4 %).

Chez les enfants et les adolescents (moins de 18 ans), le taux de pauvreté est passé de 10,6 % en 2018 à 6,4 % en 2021. La plus forte baisse de la pauvreté a été observée chez les jeunes vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête, où le taux de pauvreté est passé de 31,0 % quatre ans plus tôt à 18,4 % en 2021. Cependant, ils demeurent plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les enfants de familles monoparentales ayant un homme à leur tête.

Figure 5
Indicateur mondial 1.2.1 – Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, Canada



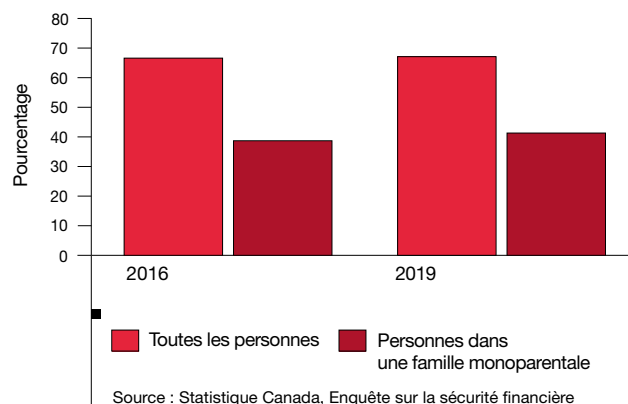
Indicateur national 1.2.1



Les incertitudes de la vie, comme la réduction du revenu ou les dépenses imprévues, peuvent nuire au bien-être

économique de tout le monde, mais elles peuvent être dévastatrices pour les membres les plus vulnérables de la société. Ainsi, la prévalence de Canadiens et de Canadiennes ayant suffisamment d'économies, d'actifs liquides et de régimes de retraite adéquats est une mesure clé de la résilience. En 2019, 67,1 % des Canadiens et des Canadiennes avaient suffisamment d'économies pour couvrir des dépenses imprévues ou une diminution du revenu pour une période de trois mois, ce qui représente une légère hausse par rapport à 66,6 % en 2016 (figure 6). Bien qu'il y ait eu une légère augmentation de la résilience des actifs, des progrès limités ont été réalisés pour s'assurer que tous les Canadiens et les Canadiennes ont suffisamment de fonds pour couvrir les dépenses imprévues ou voir leur revenu réduit pendant une période de trois mois. En effet, seulement 41,3 % des personnes vivant dans des familles monoparentales étaient considérées comme résilientes sur le plan des actifs en 2019, ce qui illustre les différentes situations financières de nombreuses familles monoparentales.

Figure 6
Indicateur national 1.2.1 – Pourcentage de personnes en situation de résilience des actifs pour au moins 3 mois, Canada



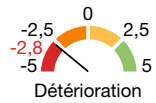


ODD 2 : Faim « zéro »

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

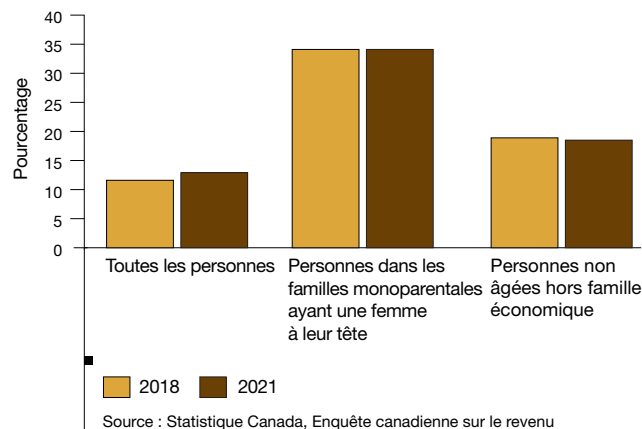
- Indicateur mondial 2.1.2 – Proportion de familles en situation d'insécurité alimentaire
- Indicateur mondial 2.4.1 – Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable

Indicateur mondial 2.1.2



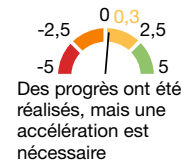
L'objectif 2 des ODD vise à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable. L'insécurité alimentaire a augmenté chez les Canadiens et les Canadiennes, passant de 11,6 % en 2018 à 12,9 % en 2021 (figure 7). Cette augmentation de l'insécurité alimentaire a donné lieu à un score de progrès de -2,8, ce qui indique qu'il y a eu une régression des progrès et que l'on s'éloigne de l'objectif de mettre fin à la faim et à l'insécurité alimentaire au Canada.

Figure 7
Indicateur mondial 2.1.2 – Proportion de personnes vivant dans une famille en situation d'insécurité alimentaire, Canada



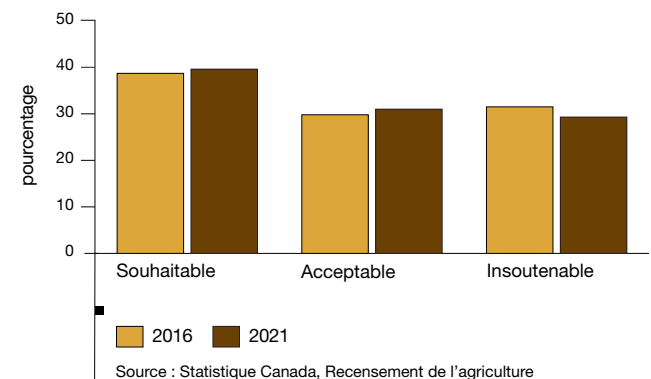
L'insécurité alimentaire est présente au Canada à divers niveaux selon les régions et les profils socioéconomiques. Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête sont plus à risque de souffrir d'insécurité alimentaire, 34,1 % d'entre elles vivant dans une insécurité alimentaire modérée ou grave, comme en 2018. Parmi les personnes de moins de 65 ans (non âgées) qui ne vivaient pas dans une famille économique, 18,5 % vivaient dans l'insécurité alimentaire en 2021, un taux beaucoup plus élevé que la moyenne nationale de 12,9 %.

Indicateur mondial 2.4.1



La productivité des terres, mesurée par la valeur de la production agricole par hectare, évalue l'incidence des améliorations obtenues grâce à l'innovation technologique et à l'innovation en matière de production. Cet indicateur donne un aperçu de la façon dont les terres agricoles sont utilisées et travaillées d'une manière durable sur le plan économique.

Figure 8
Indicateur mondial 2.4.1 – Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable, valeur de la production agricole par hectare, Canada



Entre 2016 et 2021, la proportion de la superficie agricole totale en agriculture durable et productive, classée comme souhaitable ou acceptable, est passée de 68,5 % à 70,6 % (figure 8), tandis que la superficie jugée non viable a diminué à 29,3 %. Cette augmentation de la production agricole souhaitable ou acceptable par hectare illustre les progrès modérés réalisés vers l'objectif d'assurer des systèmes de production alimentaire durables et la mise en œuvre de pratiques agricoles résilientes qui augmentent la productivité et la production¹¹.

11 Cible mondiale 2.4 : D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.



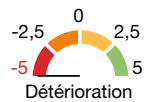
ODD 3 : Bonne santé et bien-être

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur national 3.12.1 – Incidence des méfaits associés aux surdoses d’opioïdes et de stimulants
- Indicateur national 3.7.1 – Pourcentage des Canadiens et des Canadiennes qui perçoivent leur santé mentale comme très bonne ou excellente

L’objectif 3 des ODD vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Il comprend une série d’indicateurs qui mesurent les progrès réalisés à l’égard des grandes priorités en matière de santé.

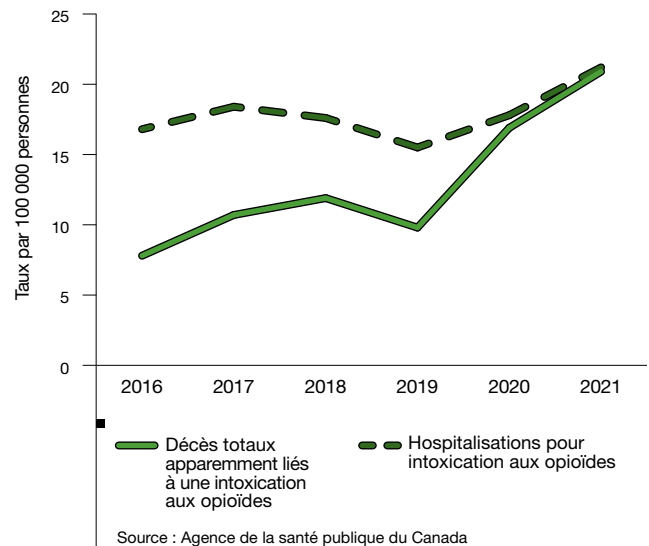
Indicateur national 3.12.1



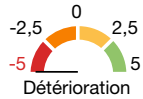
Les taux de décès liés aux opioïdes et d’autres méfaits sont élevés depuis que le Canada a commencé à les

mesurer et se sont aggravés pendant la pandémie de COVID-19 (figure 9). Cette tendance croissante montre une détérioration vers la cible liée à la réduction de l’incidence des méfaits associés aux surdoses d’opioïdes et de stimulants. En 2021, les hommes représentaient encore la majorité des décès totaux apparemment liés à une intoxication aux opioïdes (73 %) et des hospitalisations liées aux opioïdes (62 %). Dans l’ensemble, les décès liés à la toxicité des opioïdes touchaient principalement les personnes âgées de 20 à 59 ans. Ces tendances demeurent semblables selon les données disponibles de janvier à septembre 2022. En 2021, le taux de décès totaux apparemment liés à une intoxication aux opioïdes était de 20,9 pour 100 000 habitants, ce qui représente un nombre total de plus de 8 000 décès et une augmentation de 85 % par rapport au taux de 2018; autrement dit, cela représente environ 22 décès par jour en 2021 comparativement à 12 en 2018. Le taux d’hospitalisation pour empoisonnements liés aux opioïdes en 2021 était de 21,2 pour 100 000 habitants, une augmentation de 20 % depuis 2018.

Figure 9
Indicateur national 3.12.1 – Incidence des méfaits associés aux surdoses d’opioïdes et de stimulants par 100 000 habitants, Canada



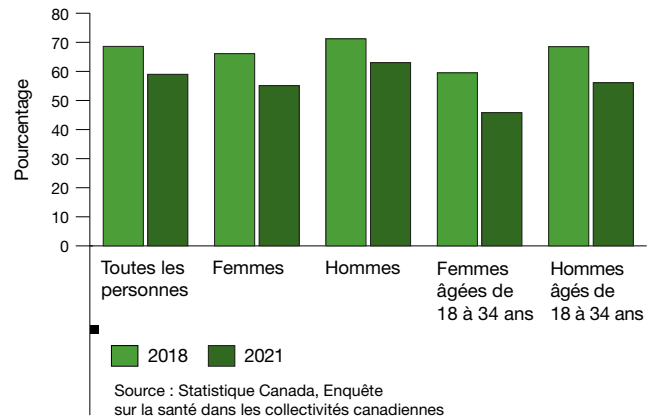
Indicateur national 3.7.1



Un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes ont perçu leur santé mentale comme s'aggravant en 2021 avec le début de la pandémie de COVID-19 en 2020 et ses répercussions à long terme (figure 10). Parmi les Canadiens et les Canadiennes, 59,0 % ont perçu leur santé mentale comme étant de très bonne à excellente en 2021, ce qui représente une baisse par rapport à 68,6 % en 2018, ce qui indique une détérioration par rapport à l'ambition que les Canadiens et les Canadiennes aient une vie saine et satisfaisante

La santé mentale des femmes était particulièrement pire que celle des hommes en 2018 et en 2021. En 2021, 55,1 % des femmes ont déclaré avoir une très bonne ou une excellente santé mentale, comparativement à 63,0 % des hommes. Parmi les jeunes femmes de 18 à 34 ans, moins de la moitié (45,8 %) ont déclaré avoir une très bonne ou une excellente santé mentale en 2021, un taux beaucoup plus bas qu'en 2018 et beaucoup plus faible que les hommes. Bien que les jeunes hommes aient également signalé une incidence sur leur santé mentale entre 2018 et 2021, la proportion de ceux ayant déclaré avoir une très bonne ou une excellente santé mentale est demeurée plus élevée que chez les femmes.

Figure 10
Indicateur national 3.7.1 – Pourcentage des Canadiens qui perçoivent leur santé mentale comme très bonne ou excellente, Canada



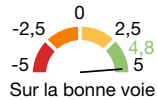


ODD 4 : Éducation de qualité

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

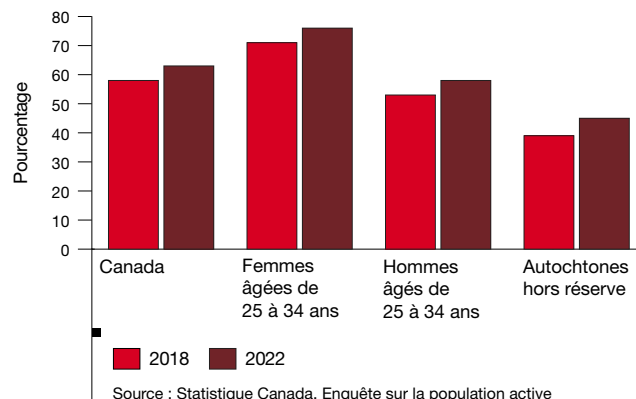
- Indicateur national 4.2.1 – Taux de scolarité au niveau postsecondaire
- Indicateur mondial 4.1.2 – Taux d'achèvement (enseignement primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire)

Indicateur national 4.2.1



L'objectif 4 des ODD vise à ce que tous puissent suivre une éducation inclusive et équitable, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Le taux d'obtention de certificats ou de diplômes d'une université, d'un collège, d'un cégep ou d'établissements comparables au Canada sont en croissance depuis des années et sont en voie de réaliser l'ambition canadienne pour l'ODD de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à une éducation inclusive et de qualité tout au long de leur vie.

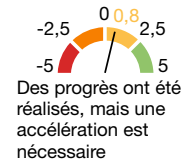
Figure 11
Indicateur national 4.2.1 – Taux de scolarité au niveau postsecondaire, personnes âgées de 25 à 64 ans, Canada



Dans l'ensemble, au pays, 63 % des personnes âgées de 25 à 64 ans avaient fait des études postsecondaires en 2022, une augmentation par rapport à 58 % en 2018 (figure 11). Parmi les jeunes femmes de 25 à 34 ans, 76 % avaient fait des études postsecondaires en 2022, soit le taux de scolarité le plus élevé au Canada. Par ailleurs, 58 % des jeunes hommes montraient des taux de scolarité comparables. Les taux de scolarité au niveau postsecondaire chez les Autochtones vivant hors réserve ont considérablement augmenté entre 2018 et 2022 (passant de 39 % à 45 %).

12 Source : Conseil des ministres de l'Éducation du Canada.

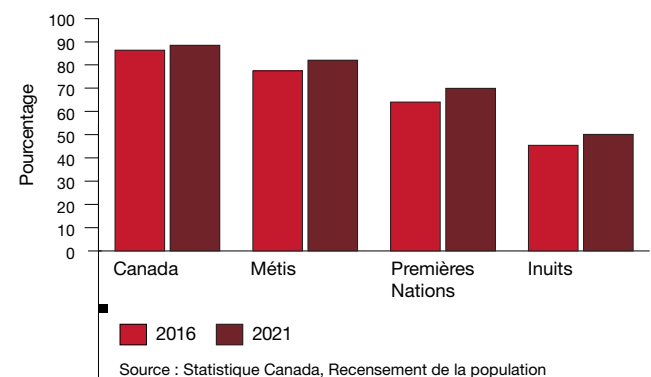
Indicateur mondial 4.1.2



Le taux d'achèvement des études secondaires au Canada est relativement élevé et continue de s'améliorer. À l'échelle nationale, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires était de 89 % en 2019-2020, comparativement à 87 % en 2016-2017, ce qui donne une mesure de progrès de 0,76 et montre que même si des progrès ont été réalisés, une accélération est nécessaire pour atteindre l'objectif d'assurer une éducation gratuite, équitable et de qualité¹².

L'écart actuel des taux d'achèvement entre la population autochtone et la population générale s'est considérablement rétréci (figure 12). Chez les Métis, le taux d'achèvement est passé de 77,4 % en 2016 à 82,0 %. Le taux d'achèvement parmi les Premières Nations est passé de 64,0 % en 2016 à 69,9 % en 2021. La population inuite avait le taux d'achèvement le plus faible; cependant, il s'est également amélioré pour atteindre maintenant plus de la moitié (50,1 %) en 2021, comparativement à 45,4 % en 2016.

Figure 12
Taux d'achèvement des études secondaires, personnes âgées de 25 à 64 ans, Canada (complément de l'indicateur mondial 4.1.2)





ODD 5 : Égalité entre les sexes

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

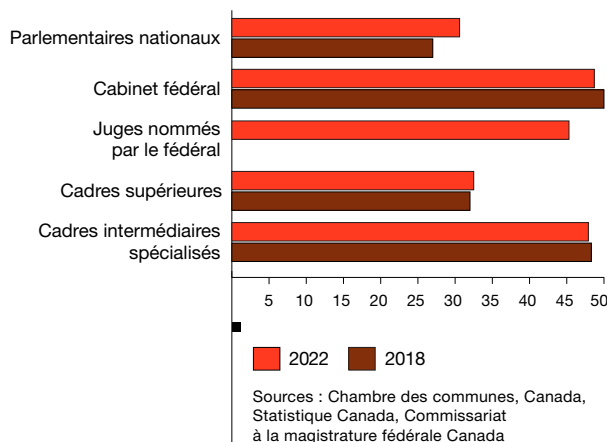
- Indicateur national 5.2.1 – Proportion de rôles de leadership tenus par des femmes au Canada
- Indicateur mondial 5.2.1 – Proportion de femmes et filles âgées de 15 ans et plus ayant été assujetties à de la violence par leur partenaire intime actuel ou un ancien partenaire intime dans les 12 derniers mois

L'objectif 5 des ODD vise à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Pour atteindre l'égalité entre les sexes, il est essentiel de mesurer la situation des femmes et des filles où elles ont toujours été sous-représentées, et où les femmes sont habituellement confrontées à des défis.

Indicateur national 5.2.1

La représentation des femmes dans certains postes de direction a augmenté au cours des dernières années, tandis que pour d'autres, elle est demeurée pratiquement inchangée. Parmi les parlementaires fédéraux, 30,6 % étaient des femmes en 2022, comparativement à 27,0 % en 2018 (figure 13). Par ailleurs, les femmes représentaient près de la moitié (48,7 %) des membres du Cabinet fédéral en 2022, soit un léger changement par rapport à 2018.

Figure 13
Indicateur national 5.2.1 – Proportion de rôles de leadership tenus par des femmes, en pourcentage, Canada

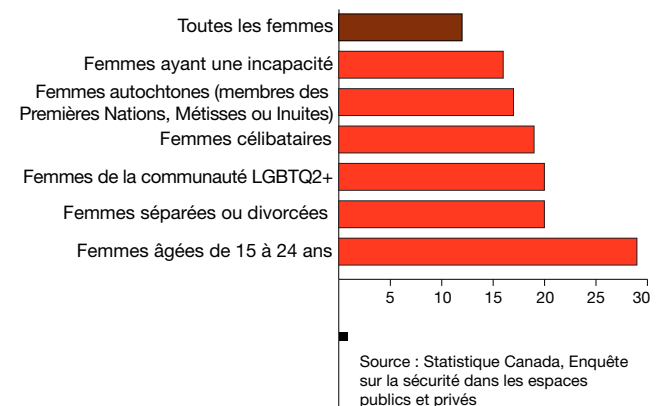


Les femmes demeurent sous-représentées dans les postes de haute direction au Canada, représentant un peu moins du tiers de tous les cadres supérieurs en 2022, pratiquement le même nombre qu'en 2018. Cependant, parmi les postes de cadres intermédiaires spécialisés¹³, les femmes représentaient près de la moitié de tous les gestionnaires en 2018 et en 2022.

Indicateur mondial 5.2.1

En 2018, plus d'une femme sur 10 (12 %) a déclaré avoir été victime de violence conjugale au cours des 12 mois précédant l'enquête (figure 14). Chez les jeunes femmes, la proportion était encore plus élevée, 29 % ayant déclaré avoir été victimes de violence entre partenaires intimes, le taux le plus élevé chez les femmes et 142 % supérieur à la moyenne nationale. Sur cinq, environ une femme séparée ou divorcée, femme LGBTQ2+ ou femme célibataire a également déclaré avoir été victime de violence conjugale.

Figure 14
Indicateur mondial 5.2.1 – Proportion de femmes et filles âgées de 15 ans et plus ayant été assujetties à de la violence par leur partenaire intime actuel ou un ancien partenaire intime dans les 12 derniers mois, 2018, Canada



13 Les postes de cadres intermédiaires spécialisés comprennent les gestionnaires dans les services administratifs, les services financiers et commerciaux, les communications (sauf la radiodiffusion), l'ingénierie, l'architecture, les sciences et les systèmes d'information, les soins de santé, l'administration publique, l'éducation, les services sociaux et communautaires, les services de protection du public, l'art, la culture, les loisirs et le sport.



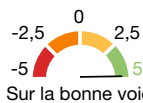
ODD 6 : Eau propre et assainissement

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur national 6.1.1 – Nombre d’avis concernant la qualité de l’eau potable à long terme visant les systèmes d’aqueduc publics dans les réserves
- Indicateur national 6.4.1 – Qualité de l’eau des cours d’eau canadiens

L’objectif 6 des ODD vise à garantir l’accès de tous à des services d’approvisionnement en eau et d’assainissement et à assurer une gestion durable des ressources en eau. Au Canada, plus de 99 % de la population utilisait des services d’eau potable gérés de façon sécuritaire en 2020.¹⁴ Dans l’ensemble, la consommation d’eau a diminué de 3 % au cours des années 2015 à 2019.¹⁵ Le secteur résidentiel au Canada représentait la moitié de la consommation totale d’eau et, dans l’ensemble, par habitant, les Canadiens et les Canadiennes consommaient 215 litres d’eau par jour en 2019.¹⁶ En 2019, plus de la moitié des Canadiens et des Canadiennes ont déclaré avoir adopté des pratiques de conservation de l’eau dans leurs salles de bain, comme l’utilisation de toilettes à faible volume d’eau et de pommes de douche à débit réduit.¹⁷

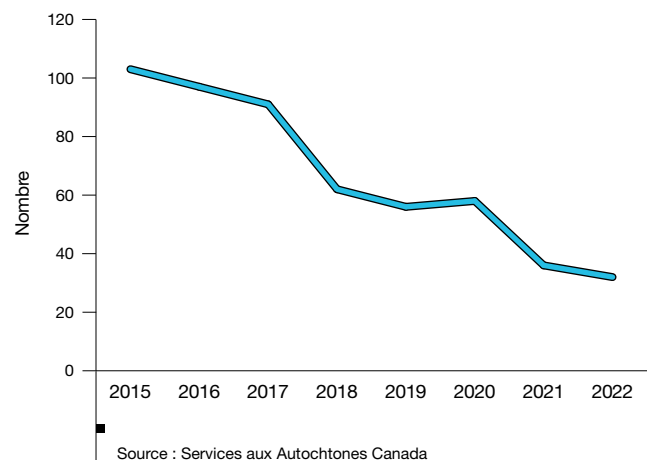
Indicateur national 6.1.1



La qualité de l’eau varie selon les endroits où les gens vivent au Canada.

Dans les communautés situées dans des réserves au sud du 60^e parallèle, 32 avis concernant la qualité de l’eau potable à long terme visant les systèmes d’aqueduc étaient toujours en vigueur à la fin de 2022 (figure 15). Cependant, le nombre d’avis concernant la qualité de l’eau a diminué et représente près de la moitié du nombre d’avis en vigueur en 2018, ce qui montre que le Canada est en voie d’atteindre l’objectif d’éliminer tous les avis à long terme d’ici 2030.

Figure 15
Indicateur national 6.1.1 – Nombre d’avis concernant la qualité de l’eau potable à long terme visant les systèmes d’aqueduc publics dans les réserves situées au sud du 60^e parallèle au Canada



14 Programme conjoint OMS/UNICEF de surveillance de l’approvisionnement en eau, de l’assainissement et de l’hygiène (JMP)

15 Statistique Canada, Système de comptabilité économique et environnementale du Canada - Comptes des flux physiques

16 Statistique Canada, Enquête biennale sur les usines de traitement de l’eau potable

17 Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l’environnement

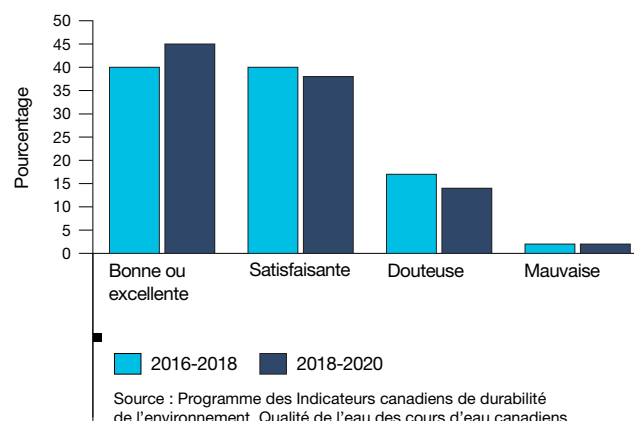
Indicateur national 6.4.1



La qualité de l'eau des cours d'eau canadiens est un indicateur de la qualité générale de l'eau au Canada.

Pour la période de 2018 à 2020, un peu moins de la moitié (45 %) des cours d'eau ont été évalués comme ayant une eau de bonne ou d'excellente qualité – une augmentation par rapport à 40 % en 2016-2018 (figure 16). Une augmentation de la proportion de cours d'eau dont la qualité est évaluée de bonne à excellente démontre une tendance qui est en voie de réaliser l'ambition selon laquelle les Canadiens et les Canadiennes ont accès à l'eau potable et l'utilisent de façon durable. Par ailleurs, 16 % des cours d'eau étaient considérés comme ayant une eau de mauvaise qualité ou de qualité douteuse, ce qui représente une amélioration par rapport à 19 % en 2016-2018. Si l'on examine les tendances à long terme, la qualité de l'eau n'a pas changé entre 2002 et 2020 dans plus de la moitié des sites (60 %) du sud du Canada. Là où elle a changé, elle s'est détériorée (30 %) plus souvent qu'elle ne s'est améliorée (10 %) ¹⁸.

Figure 16
Indicateur national 6.4.1 – Qualité de l'eau des rivières, Canada



18 Programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens.



ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur national 7.2.1 – Consommation totale d'énergie par habitant
- Indicateur mondial 7.a.1 – Flux financiers internationaux à destination des pays en développement à l'appui de la recherche et du développement dans le domaine des énergies propres et de la production d'énergie renouvelable, notamment au moyen de systèmes hybrides

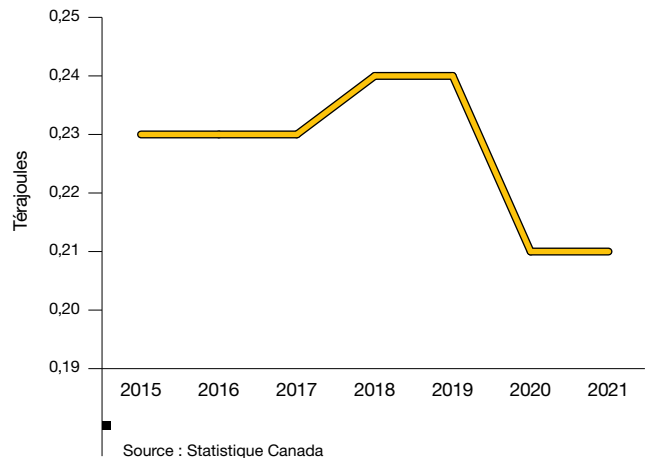
Indicateur national 7.2.1



L'objectif 7 des ODD vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable. En raison des fortes variations de température observées

tout au long de l'année et de l'immensité du pays sur le plan géographique, le Canada est considéré comme l'un des plus grands consommateurs d'énergie au monde par habitant. En 2021, le Canadien moyen a consommé 0,21 térajoule, une baisse par rapport à 0,24 en 2018 (figure 17), ce qui montre que des progrès ont été réalisés, mais qu'une accélération est nécessaire pour réaliser l'ambition canadienne pour l'ODD de réduire la consommation d'énergie.

Figure 17
Indicateur national 7.2.1 – Consommation totale
d'énergie par habitant, en térajoules, Canada

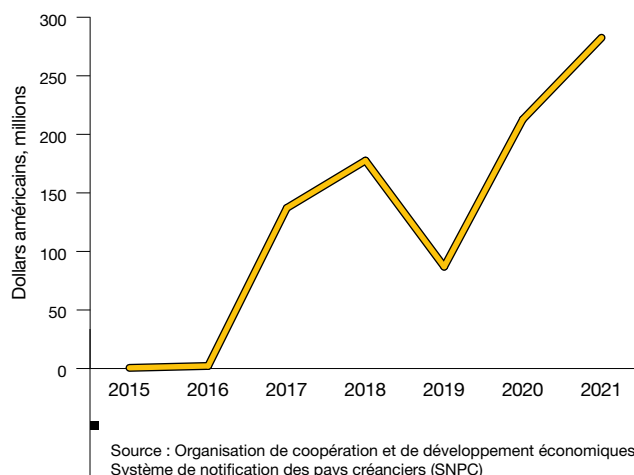


Entre 2018 et 2021, la consommation totale d'énergie a diminué de 7,3 %, en grande partie en raison de la baisse de l'activité économique observée au début de la pandémie de COVID-19 en 2020. Même si la consommation totale d'énergie a commencé à augmenter en 2021, elle est demeurée inférieure aux niveaux d'avant la pandémie.

Indicateur mondial 7.a.1

Depuis la mise en œuvre du Programme 2030 en 2015, le Canada a considérablement accru son aide internationale aux pays en développement à l'appui de la recherche et du développement d'énergie propre et de la production d'énergie renouvelable.

Figure 18
Indicateur mondial 7.a.1 – Flux financiers internationaux à destination des pays en développement à l'appui de la recherche-développement dans le domaine des énergies propres et de la production d'énergie renouvelable, notamment au moyen de systèmes hybrides, prix constants de 2021, Canada



Les flux financiers internationaux vers les pays en développement à l'appui de la recherche et du développement d'énergie propre et de la production d'énergie renouvelable ont atteint 282,5 millions de dollars (dollars américains) en 2021, ce qui représente une forte augmentation par rapport à 0,57 million de dollars en 2015 (figure 18).

Les flux financiers vers l'Afrique ont représenté près de la moitié de tous les décaissements bruts, avec 137,9 millions de dollars fournis en 2021, une légère baisse par rapport à 145,1 millions de dollars en 2018 où ce chiffre correspondait à plus de 80 % des décaissements bruts totaux de l'année. En tant que deuxième bénéficiaire en importance en 2021, les Amériques ont reçu près de 30 % de tous les flux financiers en 2021, soit un montant plus de 6 fois supérieur à celui reçu en 2018. L'aide internationale à l'Asie représentait un peu plus de 20 % du flux total en 2021.

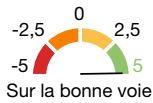


ODD 8 : Travail décent et croissance économique

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur mondial 8.5.1 – Rémunération horaire moyenne des salariés
- Indicateur national 8.4.1 – Taux de travail à temps partiel involontaire

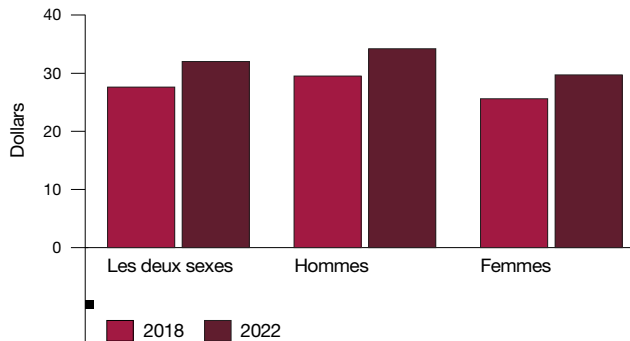
Indicateur mondial 8.5.1



L'objectif 8 des ODD vise à promouvoir une croissance soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un

travail décent pour tous. Les salaires sont une composante importante du travail équitable et décent et, au cours des dernières années, leurs mouvements ont reflété l'incidence des événements économiques qui se déroulent actuellement à cause de la pandémie de COVID-19.

Figure 19
Indicateur mondial 8.5.1 – Taux horaire moyen des employés à temps plein et à temps partiel âgés de 15 ans et plus, dollars courants, Canada

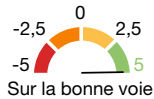


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Au Canada, le salaire horaire moyen des employés a augmenté de 15,9 % depuis 2018 pour atteindre 32,00 \$ l'heure en 2022 (figure 19). Cette augmentation montre que cet indicateur est en bonne voie d'atteindre l'objectif du plein emploi productif et du travail décent pour tous. Toutefois, l'écart salarial horaire moyen entre les hommes et les femmes est demeuré en grande partie inchangé depuis 2018, car les femmes gagnaient toujours, en moyenne, environ 4,50 \$ de moins l'heure que les hommes en 2022.

Parmi les divers groupes d'âge, les employés âgés de 25 à 54 ans avaient la rémunération horaire moyenne la plus élevée, soit 34,55 \$ l'heure en 2022. En revanche, les jeunes employés de 15 à 24 ans étaient ceux qui gagnaient le salaire le moins élevé, avec une moyenne de 19,17 \$ l'heure en 2022.

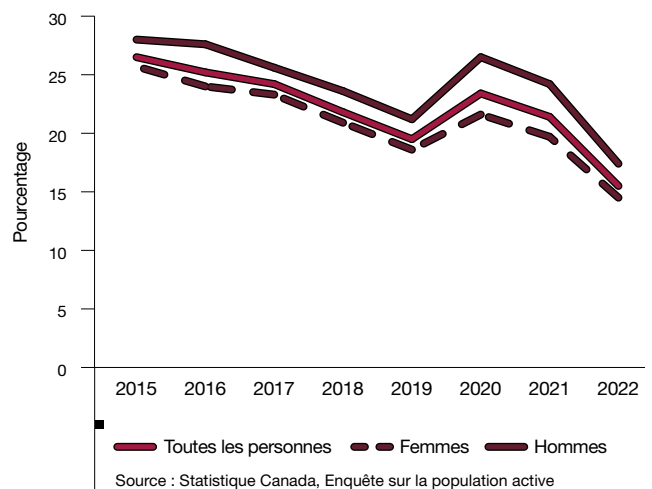
Indicateur national 8.4.1



Pour certains Canadiens et Canadiennes, le fait de travailler à temps partiel n'est pas optimal, et ces personnes préféreraient travailler à temps plein. Par conséquent, le taux de travail à temps partiel involontaire est un bon indicateur de la capacité du marché du travail d'absorber cette main-d'œuvre supplémentaire. Dans l'ensemble, ce taux tend à baisser au Canada (figure 20). Toutefois, cette tendance positive a été interrompue en 2020 avec le début de la pandémie de COVID-19 et ses répercussions économiques subséquentes. Bien que le taux de travail à temps partiel involontaire ait fortement augmenté en 2020 et soit demeuré élevé en 2021, il a chuté à 15,5 % en 2022, ce qui est inférieur à son niveau d'avant la pandémie (19,5 %) et considérablement inférieur à celui de 2018 (21,8 %). Malgré la hausse temporaire des taux en 2020 et en 2021, la mesure des progrès pour cet indicateur est de 5,0, ce qui indique que cet indicateur est en voie d'atteindre l'objectif que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à des emplois de qualité.

La hausse du taux de travail à temps partiel involontaire pendant la pandémie de COVID-19 a été plus importante pour les hommes, où il a atteint un sommet de 26,5 % en 2020. Toutefois, le taux a depuis chuté à 17,4 % en 2022, les répercussions de la pandémie s'étant atténuées en grande partie. Entre-temps, le taux de travail à temps partiel involontaire chez les femmes a augmenté de façon similaire pendant la pandémie, mais a atteint un sommet inférieur à celui des hommes et est maintenant inférieur au creux de 18,6 % d'avant la pandémie.

Figure 20
Indicateur national 8.4.1 – Taux de travail à temps partiel involontaire, personnes âgées de 15 ans et plus, Canada (excluant les territoires)



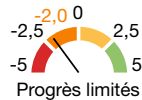


ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur mondial 9.5.1 – Dépenses en recherche et développement en proportion du PIB
- Indicateur national 9.5.1 – Émissions de gaz à effet de serre par dollar de valeur ajoutée de la production d'actifs d'infrastructure

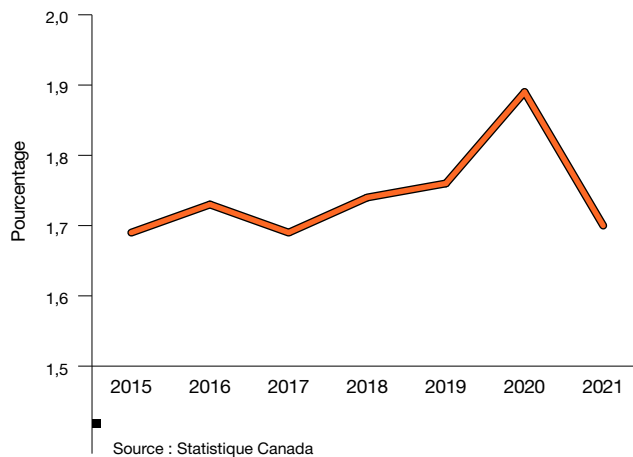
Indicateur mondial 9.5.1



L'objectif 9 des ODD vise à mettre en place une infrastructure résiliente, à promouvoir une industrialisation

durable qui profite à tous et à encourager l'innovation. Au Canada, les dépenses en recherche et développement (R. et D.) représentaient 1,70 % du produit intérieur brut (PIB) en 2021, ce qui est inférieur à celui des 3 années précédentes et nettement inférieur à la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de 2,5 % (figure 21).

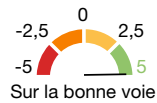
Figure 21
Indicateur mondial 9.5.1 – Dépenses en recherche et développement en proportion du PIB, Canada



Entre 2018 et 2021, la proportion de R. et D. par rapport au PIB a atteint un sommet en 2020 à 1,89 %, mais a depuis diminué à 1,70 %. Les dépenses totales en R. et D. ont augmenté de près de 10 % de 2018 à 2021, ce qui reflète pratiquement le taux de croissance du PIB au cours de la même période. Par conséquent, le ratio des dépenses de R. et D. par rapport au PIB demeure relativement stable, ce qui correspond à une mesure de progrès de -2 indiquant des progrès limités vers l'objectif d'améliorer la recherche scientifique et la mise à niveau des capacités technologiques des secteurs industriels.

Parmi tous les secteurs, le secteur des entreprises commerciales représentait la plus grande part de la R. et D., soit 44 % des dépenses totales, tandis que l'enseignement supérieur et le gouvernement fédéral représentaient 19 % chacun.

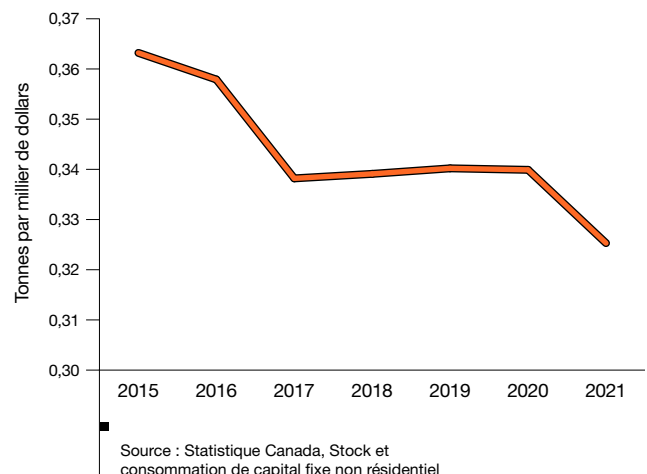
Indicateur national 9.5.1



La production d'infrastructures peut être une source considérable d'émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2021,

0,33 tonne d'émissions de GES a été émise par tranche de 1 000 \$ de valeur ajoutée de la production d'actifs d'infrastructures au Canada (figure 22). Il s'agit d'une amélioration de 10 % par rapport à la quantité émise en 2015, ce qui montre que l'indicateur est sur la bonne voie pour réaliser l'ambition de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à des infrastructures modernes et durables. Parmi tous les types d'actifs, la production de machinerie et de matériel de transport a émis le plus de GES, soit 0,51 tonne par tranche de 1 000 \$ de production.

Figure 22
Indicateur national 9.5.1 – Émissions de gaz à effet de serre par dollar de valeur ajoutée de la production d'actifs d'infrastructure, Canada





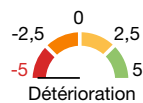
ODD 10 : Inégalités réduites

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Domestic Indicator 10.2.1 – Proportion of the population reporting discrimination or unfair treatment
- Domestic Indicator 10.1.1 – Gini coefficient

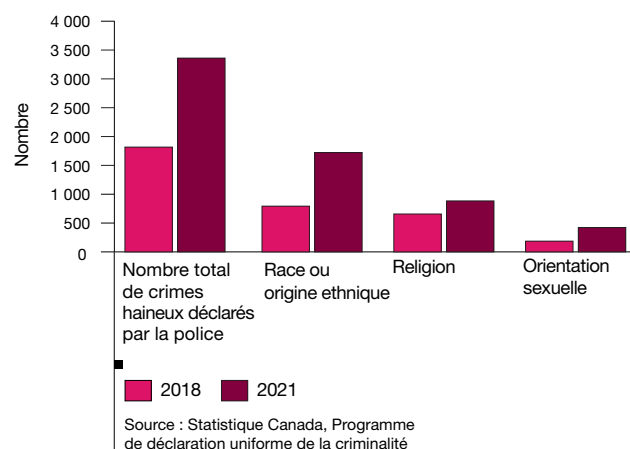
L'objectif 10 des ODD vise à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Les inégalités peuvent prendre de nombreuses formes et toucher tous les membres de la société. À ce titre, il est important d'avoir des indicateurs pour suivre avec précision les progrès pour différents groupes et pour diverses facettes de l'inégalité.

Indicateur national 10.2.1



Au Canada, les crimes haineux signalés à la police ont totalisé 3360 incidents en 2021, soit une augmentation de près de 85 % par rapport à 2018 (figure 23)¹⁹, ou un score de -5 pour la mesure des progrès, ce qui indique une tendance à la régression de l'ambition selon laquelle les Canadiens et les Canadiennes vivent sans discrimination et que les inégalités sont réduites. Plus d'un crime haineux signalé à la police sur deux en 2021 ciblait la race ou l'origine ethnique, soit plus du double qu'en 2018. La deuxième cible en importance était la religion, avec 884 crimes déclarés, soit une augmentation de 35 % depuis 2018. Les crimes haineux ciblant l'orientation sexuelle ont plus que doublé depuis 2018, totalisant 423 crimes en 2021.

Figure 23
Indicateur national 10.2.1 – Crimes haineux déclarés par la police, Canada



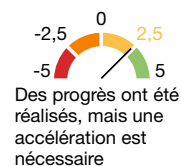
Parmi tous les crimes haineux signalés à la police, les méfaits, la profération de menaces et les voies de fait de niveau 1²⁰ étaient les plus fréquents en 2021. Au total, 13 homicides motivés par la haine ont été commis en 2021.

Les régions urbaines (régions métropolitaines de recensement ou RMR) affichaient un taux de crimes haineux signalés à la police pour 100 000 habitants qui était 2 fois plus élevé que les régions non urbaines. Parmi toutes les RMR, Ottawa (Ontario), la capitale du Canada, affichait le taux de crimes haineux signalés à la police le plus élevé, soit 23,2 pour 100 000 habitants en 2021.

19 Au cours des vingt dernières années, les services de police de partout au Canada ont continué de faire progresser la détermination et la déclaration des crimes haineux. Les changements apportés aux pratiques de déclaration peuvent avoir un effet sur les statistiques relatives aux crimes haineux. Par exemple, une augmentation du nombre d'incidents liés aux crimes haineux signalés peut être influencée par l'introduction d'une campagne de sensibilisation à ce sujet.

20 Les voies de fait de niveau 1 désignent les voies de fait commises sans arme et celles qui ne causent pas de lésions corporelles. Elles ne sont pas considérées comme des « voies de fait graves ».

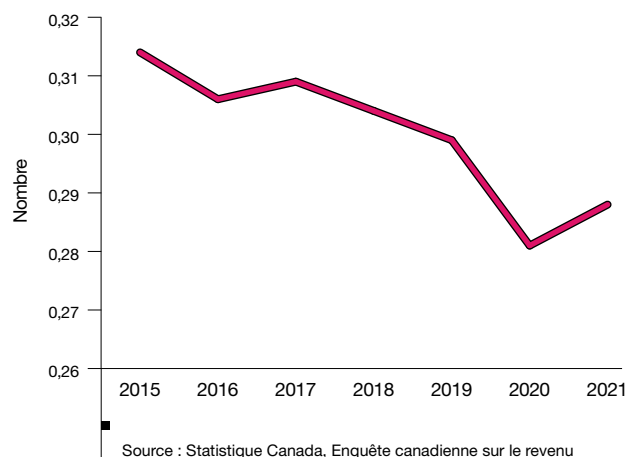
Indicateur national 10.1.1



Le coefficient de Gini est une mesure du niveau relatif d'inégalité de la répartition du revenu. Au Canada, le coefficient de Gini a diminué considérablement entre 2019 et 2020,

principalement en raison des transferts gouvernementaux pour les programmes d'aide liés à la COVID-19 (figure 24). Le coefficient de Gini est passé de 0,304 en 2018 à 0,281 en 2020. Toutefois, à mesure que les programmes d'aide liés à la pandémie prenaient fin en 2021, le coefficient de Gini a augmenté à 0,288 en 2021, mais il demeure inférieur à celui de 2019. Dans l'ensemble, il montre que des progrès ont été réalisés, mais qu'une accélération est nécessaire pour atteindre l'objectif que les Canadiens et les Canadiennes vivent sans discrimination et que les inégalités soient réduites.

Figure 24
Indicateur national 10.1.1 – Coefficient de Gini, Canada



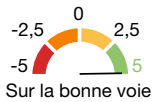
ODD 11 : Villes et communautés durables

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur national 11.2.1 – Proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement
- Indicateur national 11.5.1 – Pourcentage de la population ayant adopté le transport en commun ou actif pour le navettage

L'objectif 11 des ODD vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Au Canada, le pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement²¹ s'est généralement amélioré à l'échelle nationale, en grande partie grâce aux programmes d'aide gouvernementaux liés à la pandémie de COVID-19. Cependant, les besoins impérieux en matière de logement varient encore pour certains groupes.

Indicateur national 11.2.1



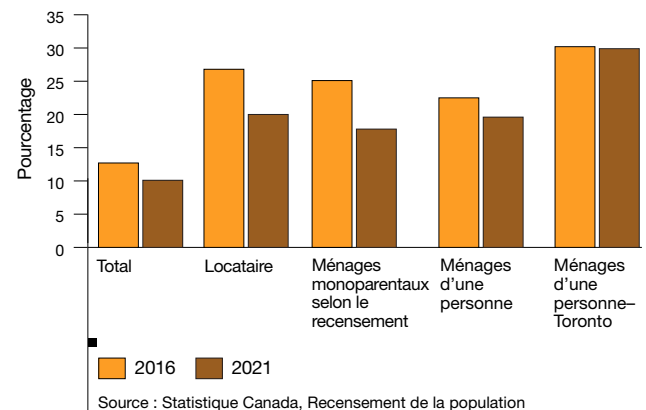
Au Canada, 10,1 %²² des ménages avaient des besoins impérieux en matière de logement en 2021, une

baisse par rapport à 12,7 % en 2016 (figure 25), ce qui montre que cet indicateur est sur la bonne voie pour répondre à l'ambition de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à un logement de qualité. La proportion de locataires ayant des besoins impérieux en matière de logement est passée de 26,8 % en 2016 à 20,0 % en 2021. Ils sont toutefois demeurés deux fois plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux en matière de logement que le ménage canadien moyen.

Parmi les ménages monoparentaux selon le recensement²³, 17,8 % avaient des besoins impérieux en matière de logement en 2021, une baisse par rapport à 25,1 % en 2016, ce qui explique l'une des plus fortes baisses des besoins impérieux en matière de logement parmi tous les types de ménages. Cependant, ils sont demeurés le type de ménage,

avec les ménages d'une personne, qui étaient les plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux en matière de logement, avec un taux beaucoup plus élevé que la moyenne nationale.

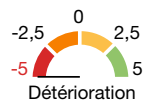
Figure 25
Indicateur national 11.2.1 – Proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement



La proportion de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement était plus élevée dans les grandes villes canadiennes. Par exemple, dans la région métropolitaine de Toronto, 16,1 % des ménages avaient des besoins impérieux en matière de logement, et même si ce taux est inférieur à celui de 19,1 % en 2016, il demeure considérablement plus élevé que la moyenne nationale. Parmi les ménages d'une personne à Toronto, environ 30 % avaient des besoins impérieux en matière de logement en 2016 et en 2021, un taux beaucoup plus élevé que parmi les ménages moyens d'une personne au Canada.

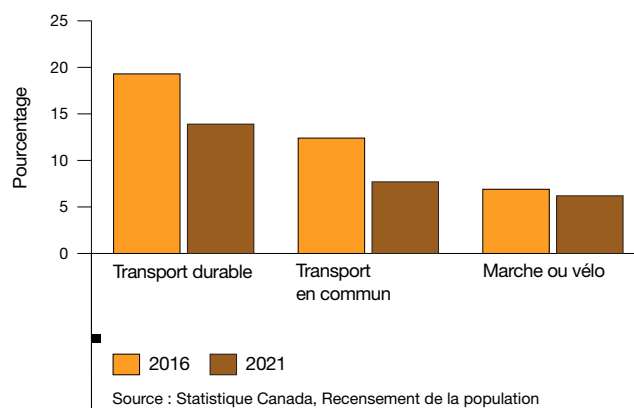
- 21 On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son logement n'est pas conforme à au moins un des seuils d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (atteignant les trois seuils d'occupation) situés dans sa localité. Seuls les ménages privés, non agricoles, hors réserve, et les ménages propriétaires ou locataires dont le revenu est supérieur à zéro et dont le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à 100 % sont évalués pour les « besoins impérieux en matière de logement ».
- 22 Les données sur le logement utilisées ici proviennent du Recensement de la population de 2021, plutôt que de l'Enquête canadienne sur le logement comme dans le CIC, afin de tirer parti de la disponibilité des nouvelles données.
- 23 Par famille de recensement, on entend un couple marié et les enfants de l'un des époux ou des deux, s'il y a lieu, un couple vivant en union libre, avec les enfants de l'un ou de l'autre partenaire, s'il y a lieu, ou une famille avec un seul parent, quel qu'en soit l'état matrimonial, vivant avec au moins un enfant dans le même logement. Tous les membres d'une famille de recensement donnée vivent dans le même logement. Tiré de : Recensement de la population, 2021.

Indicateur national 11.5.1



La pandémie de COVID-19 a eu de vastes conséquences partout au Canada, surtout en ce qui concerne les habitudes de déplacement des citoyens. En 2021, 24,3 % de la population active a déclaré qu'elle travaillait de la maison, soit un pourcentage plus de 3 fois supérieur à celui de 2016. Parmi les navetteurs, 13,9 % ont utilisé le transport en commun ou une option de transport actif en 2021, une baisse par rapport à 19,3 % en 2016 (figure 26). La proportion décroissante de Canadiens et de Canadiennes ayant recours à des options de transport durable pour se rendre au travail montre une tendance à la baisse vers l'atteinte de la cible de 22 % d'utilisateurs de moyens de transport partagé ou actif.

Figure 26
Indicateur national 11.5.1 – Pourcentage de la population ayant adopté le transport en commun ou actif pour le navetage



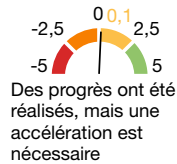


ODD 12 : Consommation et production responsables

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur national 12.3.1 – Total des matières résiduelles récupérées par habitant
- Indicateur national 12.1.1 – Proportion des immatriculations de nouveaux véhicules légers qui sont pour des véhicules zéro émission

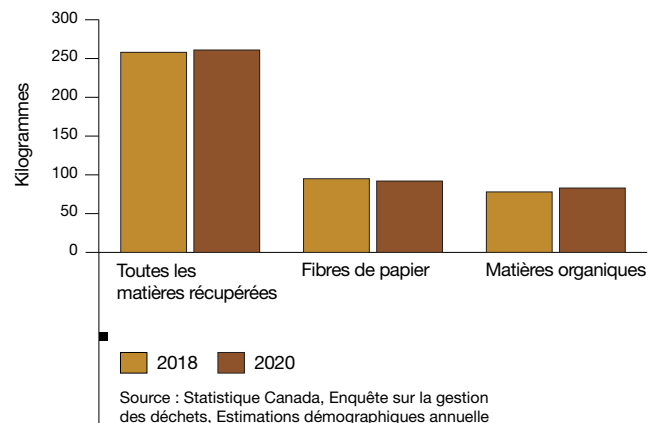
Indicateur national 12.3.1



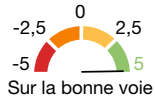
L'objectif 12 des ODD vise à établir des modes de consommation et de production durables. En 2020, les entreprises et les ménages ont détourné près de 10 millions de tonnes de matières des sites d'enfouissement, soit une augmentation de 4 % de 2018 à 2020 (figure 27). Cette augmentation de la quantité de matières récupérées par habitant donne un score de mesure du progrès de 0,14, ce qui démontre que des progrès ont été accomplis mais qu'une accélération est nécessaire pour réaliser l'ambition que les Canadiens et les Canadiennes consomment de façon durable.

Parmi les types de matières détournées des sites d'enfouissement, les matières organiques d'origine résidentielle ont augmenté le plus, avec une augmentation de 10 % entre 2018 et 2020, ce qui peut être un signe que les ménages profitent de plus en plus des programmes de compostage de leur région. Par habitant, la quantité de déchets réacheminés des sites d'enfouissement est demeurée relativement stable à 261 kilogrammes en 2020.

Figure 27
Indicateur national 12.3.1 – Total des matières résiduelles récupérées par habitant, Canada



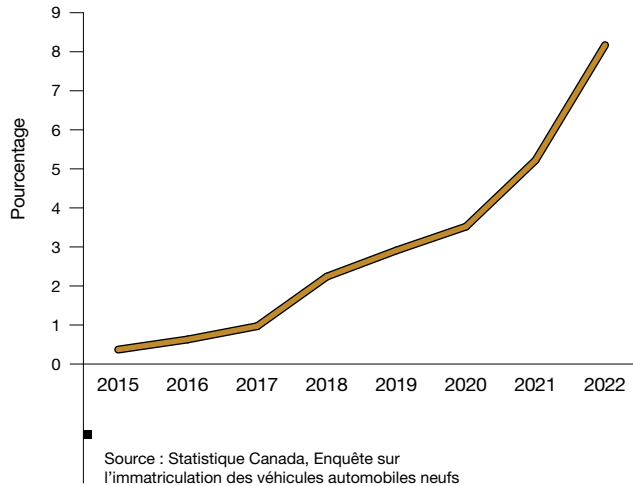
Indicateur national 12.1.1



Les véhicules zéro émission sont devenus visiblement populaires ces dernières années. Une série de

programmes gouvernementaux visant à inciter les Canadiens et les Canadiennes à adopter des véhicules zéro émission a favorisé cette hausse.

Figure 28
Indicateur national 12.1.1 – Proportion des immatriculations de nouveaux véhicules légers qui sont pour des véhicules zéro émission, Canada



Les véhicules zéro émission représentaient 8,2 % des véhicules neufs achetés en 2022, soit plus de 3,5 fois la proportion de ces types de véhicules achetés en 2018 (2,2 %) [figure 28]. Une tendance à la hausse rapide démontre que l'indicateur est en voie d'atteindre l'objectif de 30 % des ventes de nouveaux véhicules légers qui sont des véhicules zéro émission d'ici 2030.

Parmi les provinces et les territoires, la plus grande proportion de véhicules zéro émission a été observée dans les provinces ayant des programmes de crédit actifs, en plus du programme récemment lancé et administré par le gouvernement fédéral. Par exemple, en Colombie-Britannique et dans les territoires, 16,3 % des véhicules achetés en 2022 étaient des véhicules zéro émission, soit la proportion la plus élevée au Canada. Au Québec, les véhicules zéro émission représentaient 12,3 % de tous les véhicules vendus en 2022, soit la deuxième proportion en importance au pays. En ce qui concerne les immatriculations de nouveaux véhicules zéro émission en 2022, près de 40 % étaient au Québec, même si la province représentait un peu moins du quart de toutes les immatriculations de véhicules cette année-là.

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur mondial 13.2.2 – Total des émissions annuelles de gaz à effet de serre
- Indicateur national 13.3.1 – Proportion d'organisations municipales qui ont pris en considération l'adaptation aux changements climatiques dans leur processus décisionnel

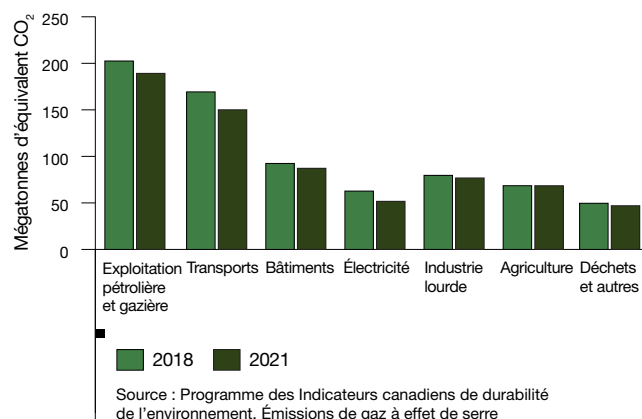
L'objectif 13 des ODD vise à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Le suivi des émissions de GES est une bonne mesure des progrès réalisés dans la lutte contre les changements climatiques.

Indicateur mondial 13.2.2

Le début de la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur l'économie et la société canadiennes lorsque le pays est entré en confinement et que de nombreuses industries ont temporairement ralenti ou interrompu leurs activités. La situation a contribué à une baisse de près de 9 % des émissions de GES de 2019 à 2020, ce qui représente la plus forte baisse d'une année à l'autre depuis qu'on les mesure. Si l'on consulte l'ENV de 2018 et qu'on le compare aux données les plus récentes, les émissions totales de GES ont chuté de 7,6 % pour atteindre 670 mégatonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (Mt d'éq. CO₂) en 2021, comparativement à 725 Mt d'éq. CO₂ en 2018²⁴.

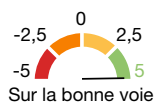
Parmi les secteurs économiques, les changements depuis 2018 ont varié considérablement. Les émissions provenant du secteur de l'exploitation pétrolière et gazière, le plus important producteur d'émissions au Canada, ont diminué de 6,6 % de 2018 à 2021 (figure 29). Le secteur des transports, qui a été fortement touché par les restrictions imposées pendant la pandémie de COVID-19 en 2020, a chuté de 11,3 % entre 2018 et 2021. Pour contrer les tendances globales à la baisse observées dans tous les autres secteurs, les émissions provenant du secteur agricole sont demeurées les mêmes de 2018 à 2021, représentant un peu plus de 10 % de toutes les émissions de GES au Canada.

Figure 29
Indicateur mondial 13.2.2 – Total des émissions de gaz à effet de serre par année, par secteur économique, Canada



24 Les chiffres présentés sont arrondis. L'indicateur national surveille sept gaz à effet de serre émis par l'activité humaine, soit le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux, l'hexafluorure de soufre, les hydrocarbures perfluorés, les hydrofluorocarbones et le trifluorure d'azote. Les niveaux d'émissions pour certaines années ont été révisés à la lumière des améliorations apportées aux méthodes d'estimation et des nouvelles données disponibles. Les émissions et les absorptions liées à l'utilisation des terres, aux changements d'affectation des terres et à la foresterie (UTCATF) sont exclues des totaux nationaux pour mettre l'accent uniquement sur les gaz à effet de serre émis par l'activité humaine. Consultez les [données interactives](#) pour explorer les résultats nationaux dans un format dynamique et personnalisable. Tiré de : Programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : [Émissions de gaz à effet de serre](#).

Indicateur national 13.3.1



Un nombre croissant d'organisations municipales, régionales, provinciales et territoriales ont assumé leur rôle pour lutter contre les effets des changements climatiques. La proportion d'organisations qui ont pris en considération l'adaptation aux changements climatiques dans leur processus décisionnel a augmenté. En 2020, près de 60 % des organisations gouvernementales au Canada ont tenu compte de l'adaptation aux changements climatiques dans leur processus décisionnel lié à au moins une infrastructure publique essentielle²⁵, ce qui représente une augmentation par rapport à 51 % en 2018. Une proportion croissante d'organisations qui s'adaptent à ces pratiques démontre que le pays est sur la bonne voie pour réaliser l'ambition selon laquelle les Canadiens et les Canadiennes sont bien équipés et résilients face aux effets des changements climatiques.

Parmi tous les types d'infrastructures publiques essentielles, les changements climatiques ont surtout été pris en compte pour les routes, les eaux usées, les eaux pluviales et les infrastructures d'eau potable. Parmi les municipalités canadiennes, les municipalités urbaines étaient plus susceptibles de tenir compte de l'adaptation aux changements climatiques dans leur processus décisionnel concernant toutes les catégories d'actifs que leurs homologues rurales. L'écart était plus prononcé pour les infrastructures d'approvisionnement en eau, où 62,4 % des municipalités urbaines ont déclaré avoir tenu compte des changements climatiques dans leur prise de décisions, comparativement à 43,9 % des municipalités rurales en 2020.

25 Les actifs d'infrastructures publiques essentiels désignent les ponts et tunnels, les installations culturelles, récréatives et sportives, les actifs liés à l'eau potable, au transport en commun, aux routes, aux logements sociaux et abordables publics, aux déchets solides, aux eaux pluviales et aux eaux usées.

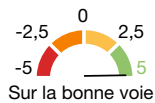


ODD 14 : Vie aquatique

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur national 14.1.1 – Proportion d’aires marines et côtières conservées
- Indicateur mondial 14.4.1 – Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable

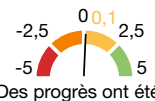
Indicateur national 14.1.1



Sur la bonne voie

L’objectif 14 des ODD vise à conserver et à exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. À la fin de 2022, le Canada avait conservé 14,7 % de ses aires marines et côtières (figure 32), ce qui demeure inférieur à la cible de 2025 (25 %), mais montre des progrès importants vers l’atteinte de la cible de 2030²⁶.

Indicateur mondial 14.4.1

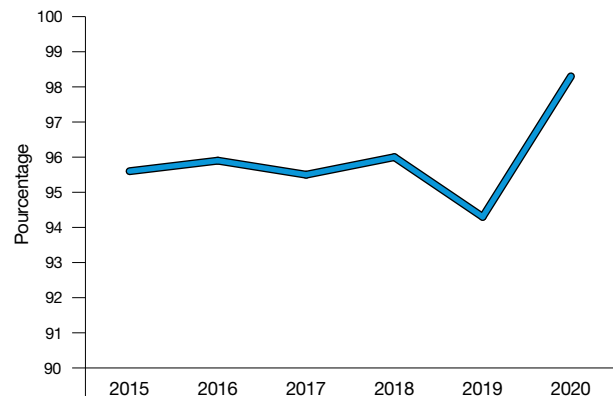


Des progrès ont été réalisés, mais une accélération est nécessaire

La proportion des principaux stocks de poissons pêchés à un niveau égal ou inférieur au niveau d’exploitation de référence approuvé ou à un autre niveau approuvé au Canada est

demeurée relativement élevée depuis 2015 et a atteint un peu plus de 98 % en 2020 (figure 30). Par conséquent, ces données montrent des progrès modérés en vue de réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques.

Figure 30
Indicateur mondial 14.4.1 – Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable, Canada



Source : Programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l’environnement, Niveaux d’exploitation des principaux stocks de poissons

Parmi les stocks de poissons évalués au Canada, trois ont été identifiés comme ayant été pêchés au-delà des niveaux approuvés. Les prises ont dépassé les niveaux approuvés pour un stock de crabes des neiges de l’Atlantique (crustacés), un stock de bélugas du nord du Québec (mammifères marins) et un stock de saumons de l’Atlantique (salmonidés).

26 Programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l’environnement, Aires conservées au Canada – Marines.



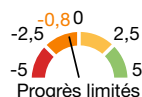
ODD 15 : Vie terrestre

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur national 15.3.1 – Proportion d’aires terrestres (terres et eaux douces) conservées
- Indicateur national 15.2.1 – Proportion d’espèces affichant des progrès vers leurs objectifs de population et de répartition

L’objectif 15 des ODD vise à préserver et à restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, à gérer durablement les forêts, à lutter contre la désertification, à enrayer et à inverser le processus de dégradation des terres et à mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité. Au Canada, entre 2015 et 2021, la superficie forestière est demeurée relativement stable, couvrant un peu plus de 38 % de la superficie terrestre du pays, dont plus de 75 % dans la zone boréale.

Indicateur national 15.3.1



À la fin de 2022, 13,6 % des aires terrestres du Canada étaient conservées, ce qui représente une amélioration

par rapport à 11,4 % en 2017. Quoique la proportion d’aires terrestres conservées ait affiché une tendance positive à long terme, elle est toujours en deçà de l’objectif de conservation de 25 % des terres du Canada d’ici 2025 et de l’objectif de 30 % d’ici 2030, ce qui montre que peu de progrès ont été accomplis pour atteindre la cible de 2025 ou de 2030. Comme le montre la carte ci-dessous (figure 32), les grandes aires de conservation tendent à se trouver dans le nord du Canada, où il y a moins d’agriculture, d’établissements et de réseaux routiers.

Indicateur national 15.2.1



En mai 2022, sur les 144 espèces en péril pour lesquelles des tendances pouvaient être déterminées, 43 % affichaient des progrès vers leurs objectifs de population et de répartition, presque inchangés depuis novembre 2019 (figure 31). Un nombre croissant d’espèces qui progressent vers leurs objectifs de population et de répartition indique que des progrès sont réalisés vers l’ambition de veiller à ce que toutes les populations d’espèces soient saines et viables.

Figure 31
Indicateur national 15.2.1 – Proportion d’espèces affichant des progrès vers leurs objectifs de population et de répartition

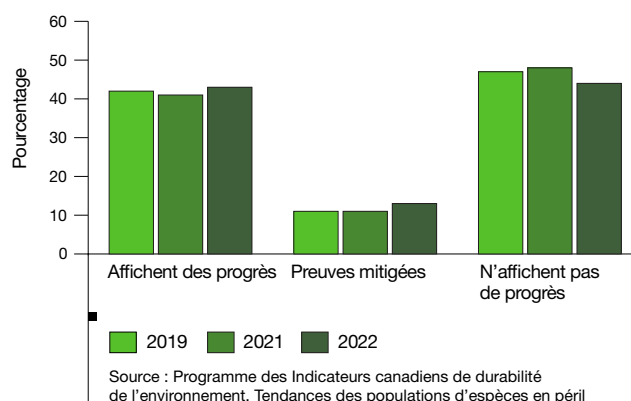


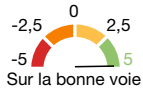
Figure 32

Indicateur national 14.1.1 & Indicateur national 15.3.1 – Le Canada s'emploie à accroître la conservation de ses aires terrestres et marines

Aires marines conservées



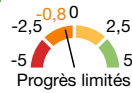
■ progrès depuis 2017 et en date de 2022
■ en date de 2017



Aires terrestres conservées

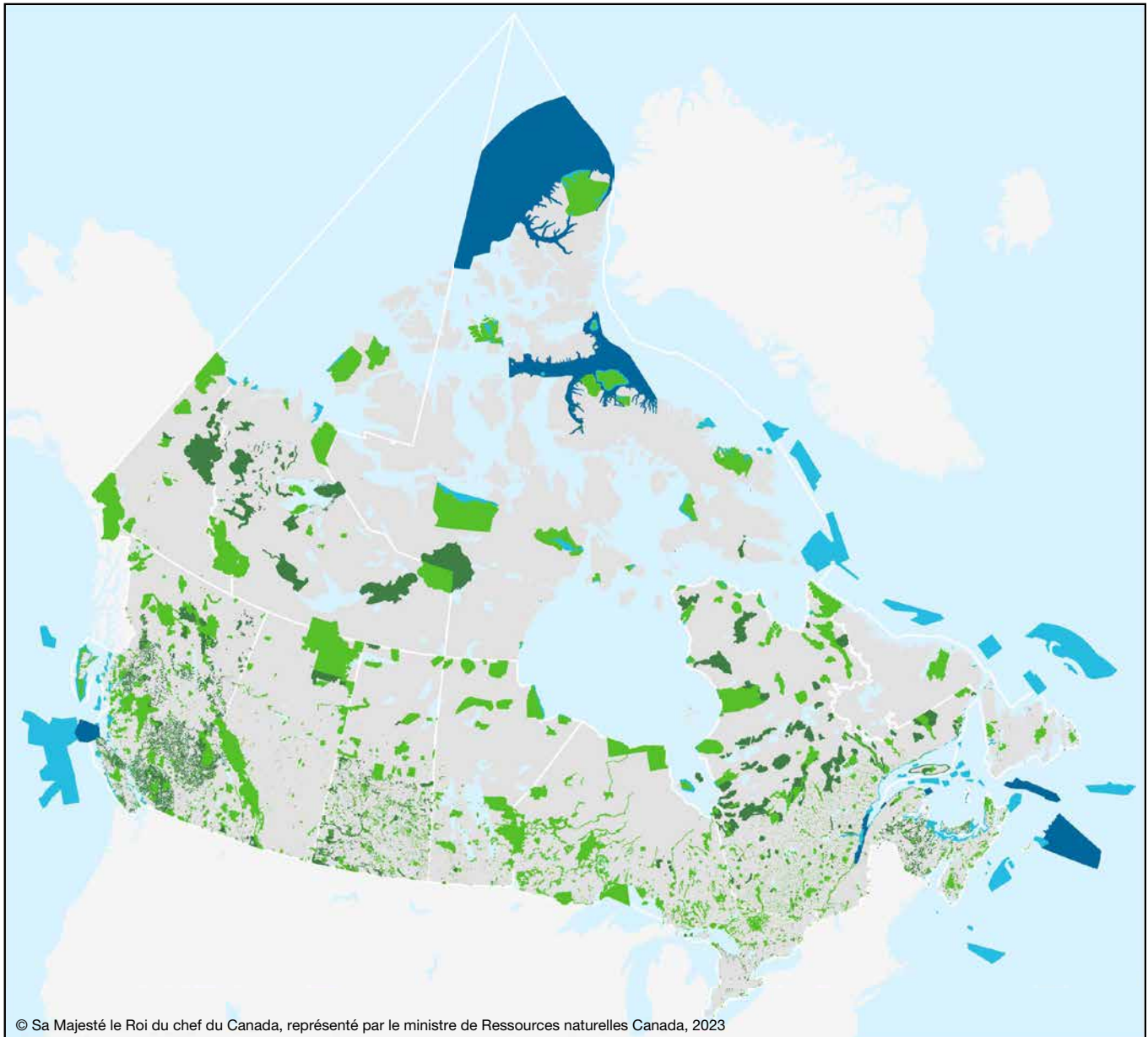


■ progrès depuis 2017 et en date de 2022
■ en date de 2017



Sites retirés de la liste

■ Les sites retirés de la liste ne sont plus considérés comme des aires de conservation. Les sites retirés de la liste sont comptés à partir de leur date d'établissement jusqu'à leur date de retrait.



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2023

Les sources de données datent du 31 décembre 2022. Les données sont tirées de la base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation. Les données des administrations fédérales, provinciales et territoriales, les sources de données faisant autorité, sont compilées par Environnement et Changement climatique Canada.



ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

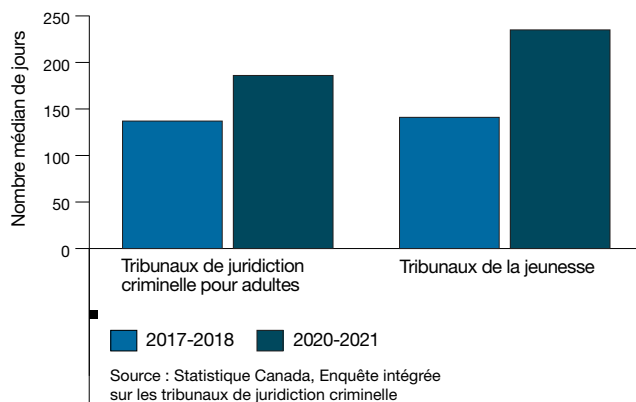
- Indicateur national 16.5.1 – Durée de traitement des causes devant les tribunaux de juridiction criminelle
- Indicateur national 16.7.1 – Proportion de la population ayant une grande confiance envers certaines institutions

L'objectif 16 des ODD vise à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer à tous l'accès à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes dans l'ensemble de la société, surtout en ce qui concerne la durée de traitement des causes devant les tribunaux de juridiction criminelle au Canada.

Indicateur national 16.5.1

Parmi les tribunaux pour adultes, le nombre médian de jours requis pour traiter une cause est passé de 137 jours en 2017-2018 à 186 jours en 2020-2021, une augmentation de près de 36 % au cours de la période de 4 ans (figure 33). La mesure de progrès est de -5, ce qui indique une régression par rapport à l'ambition de fournir à la population canadienne un accès égal à la justice. Dans les tribunaux de la jeunesse, l'augmentation a été encore plus importante, car le nombre médian de jours de traitement est passé de 141 en 2017-2018 à 235 en 2020-2021, ce qui représente une augmentation de 67 %, soit près du double du taux observé dans les tribunaux pour adultes.

Figure 33
Indicateur national 16.5.1 – Durée de traitement des causes devant les tribunaux de juridiction criminelle, Canada



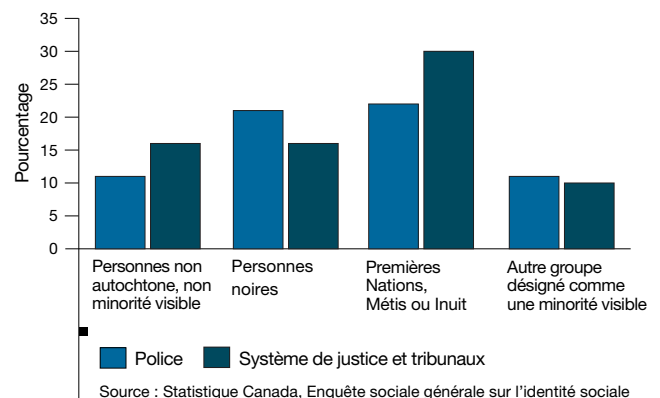
Parmi les causes entendues devant les tribunaux pour adultes ayant pris plus de 7 jours à traiter, les crimes contre la personne ont pris le plus de temps, avec une médiane de 260 jours en 2020-2021, une hausse par rapport à 197 en 2017-2018. Une situation semblable s'est produite dans les tribunaux de la jeunesse, où la durée de traitement des causes pour crimes contre la personne est passée d'une médiane de 186 jours en 2017-2018 à 278 en 2020-2021.

Indicateur national 16.7.1

La confiance dans les institutions est essentielle pour assurer la justice pour tous, en assurant des institutions efficaces, inclusives et équitables à tous les niveaux. La confiance envers certaines institutions, comme la police, le système de justice et les tribunaux, variait considérablement d'un groupe de population à l'autre.

En 2020, sur cinq, une personne autochtone et une personne noire faisaient peu ou pas confiance à la police, ce qui représente un taux deux fois plus élevé que celui de la population non autochtone et non membre d'une minorité visible (figure 34). La confiance à l'égard du système de justice et des tribunaux était la plus faible chez les Premières Nations, les Métis ou les Inuits, 30 % d'entre eux ayant déclaré ne pas faire confiance à l'institution, ce qui correspondait à près du double du taux des personnes non autochtones.

Figure 34
Indicateur national 16.7.1 – Proportion de la population n'ayant pas confiance envers certaines institutions, par groupe de population ou identité autochtone, Canada, 2020



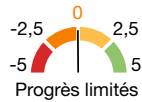


ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

- Indicateur mondial 17.2.1 – Aide publique au développement nette, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en proportion du revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE
- Indicateur mondial 17.3.1 – Investissement direct à l'étranger

Indicateur mondial 17.2.1

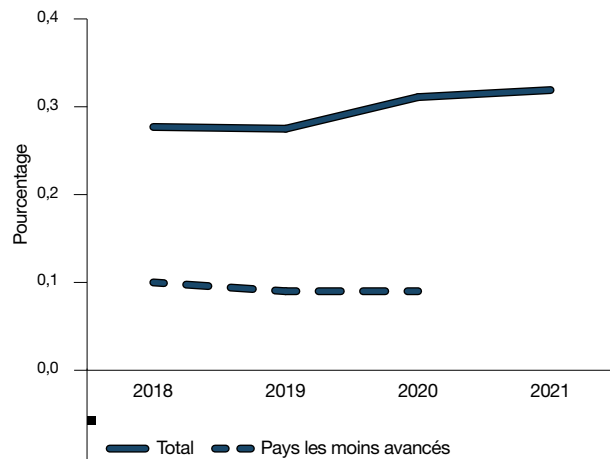


L'objectif 17 des ODD vise à revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et à renforcer

les moyens de ce partenariat. L'aide financière du Canada pour promouvoir le développement économique et le bien-être dans les pays en développement a augmenté pour représenter 0,319 % du revenu national brut (RNB) du pays (figure 35). Si l'on consulte le dernier ENV de 2018, la part du RNB attribuée au total de l'aide publique au développement (APD) était de 0,277 %.

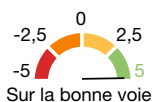
Bien que la part totale de l'APD nette par rapport au RNB du Canada ait augmenté entre 2018 et 2021, elle demeure nettement inférieure à l'objectif de 0,7 %, ce qui indique que peu de progrès ont été réalisés en vue d'atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB pour l'ADP. Parmi les pays du G7, le Canada se classait au 5^e rang pour la part du RNB attribuée à l'APD nette et au 14^e rang parmi les pays de l'OCDE. La part de l'APD nette totale au RNB du Canada destinée aux pays les moins développés était de 0,09 % en 2020, ce qui représente une légère baisse par rapport à 0,10 % en 2018. Cette proportion est légèrement inférieure à la moitié de la cible pour cet indicateur (0,20 %).

Figure 35
Indicateur mondial 17.2.1 – Aide publique au développement nette, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en proportion du revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, Canada



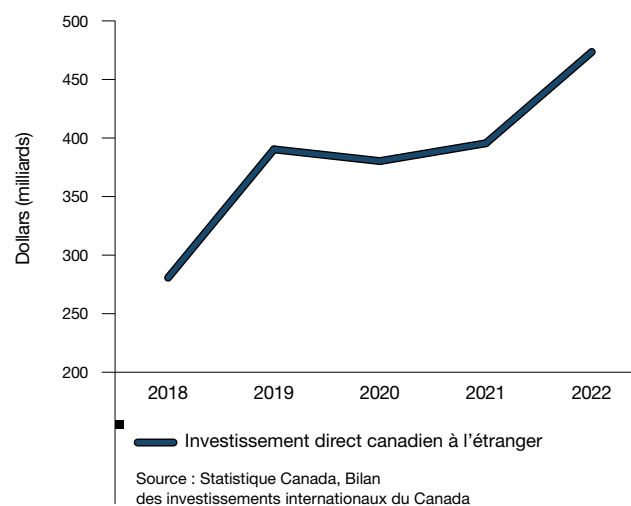
Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Les profils de la coopération pour le développement

Indicateur mondial 17.3.1



Les investissements directs du Canada à l'étranger dans les pays en développement²⁷ ont poursuivi leur tendance à la hausse puisqu'ils ont augmenté de 56 % entre 2018 et 2022, pour atteindre un total de 437,5 milliards de dollars (figure 36), soit 22 % de tous les investissements directs à l'étranger. On observe une augmentation des investissements directs étrangers dans les pays en développement, avec un score de progrès de 5,0, ce qui indique qu'avec les niveaux actuels de croissance, cet indicateur est en bonne voie d'atteindre l'objectif de mobiliser des ressources financières supplémentaires pour les pays en développement.

Figure 36
Indicateur mondial 17.3.1 – Investissement direct à l'étranger vers les pays en développement, en milliards de dollars canadiens, Canada



27 World Population Review, *Developing Countries 2023*, [Developing Countries 2023 \(worldpopulationreview.com\)](https://www.worldpopulationreview.com), consulté le 19 mai 2023 [en anglais seulement].